

## Succès des Verts :

### UNE ÉPINE DANS LE "CONSENSUS HELVÉTIQUE"

**A**près Bâle-Campagne, Zurich et Genève, la percée électorale vient de se confirmer le 3 mai à Lucerne. Le POCH, qui détenait 11 mandats, avait ouvert dans ce canton sa liste à un large regroupement vert-alternatif, qui gagne 18 sièges : *"un changement de dimension historique, explique le Tages-Anzeiger (4 mai), car l'alliance des verts dépasse sur sa gauche la fraction socialiste, réduite à 10 mandats, et devient la troisième force du Grand Conseil."*

Tout avait été fait pourtant pour les discrediter en les traitant d'antimilitaristes, de communistes, d'éléments immoraux. Mais *"cette manière de peindre le diable sur la muraille n'a plus le même effet, la progression des verts de gauche s'est même affirmée à la campagne."* Ce résultat confirme les précédentes élections sur un point : un cinquième de l'électorat environ se distance tant des partis bourgeois traditionnels que de la gauche officielle. Ce phénomène exprime un changement social important qui met en cause le traditionnel "consensus helvétique".

**P**lus de trente ans de croissance d'après-guerre ont profondément modifié le cadre de vie urbain et rural, les habitudes de consommation et donc aussi les besoins. Les contradictions de cette croissance, dont les effets anarchiques sur l'environnement, le milieu urbain et les conditions de vie (stress au travail par exemple) sont toujours plus manifestes, stimulent un large mouvement d'opinion qu'on peut résumer — schématiquement — en une formule : maîtriser le développement. La "vague écologiste" exprime le besoin de contrôler les effets à long terme, sur la nature mais aussi sur les hommes et leurs conditions de vie, de ce qu'on produit, construit et consomme.

Ce besoin nouveau, fruit de la longue période de croissance, entre en contradiction avec de considérables intérêts privés. On l'a vu avec le nucléaire. On le voit maintenant avec les intérêts des promoteurs immobiliers et des grands constructeurs sur tout ce qui concerne l'aménagement urbain.

**L**a particularité des verts de Lucerne a été de rassembler les forces écologistes, sociales et féministes. En germe, cette alliance montre l'enjeu auquel toutes les forces de résistance, les mouvements sociaux et la gauche sont confrontés : développer un large front, pluraliste et démocratique, qui sache combiner les préoccupations écologistes et les besoins sociaux. Car ce que le capitalisme provoque en déchets industriels, il le provoque aussi en victimes sociales. La déréglementation des conditions de travail (flexibilité des horaires, de l'embauche, etc...) prend des proportions aussi graves que la destruction du cadre de vie. Regrouper ces forces sera long et difficile. Mais les résultats (déformés) des élections le montrent : c'est une exigence à laquelle il faut s'atteler.

La Brèche

# la brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)  
section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

TIERS MONDE, FMI, BANQUE MONDIALE :



## Le piège de la dette

CONDITIONS DE TRAVAIL DES VENDEUSES :

## LE DROIT DE S'ASSEOIR

# En mouvement

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE URSS :

**CE QUI SE PROFILE  
DERRIÈRE GORBATCHEV**  
jeudi 21 mai 1987, 20h 15,  
Salle des Vignerons  
(Buffet de la Gare CFF)

**LAUSANNE**  
mercredi 20 mai, 20h 30,  
Librairie La Taupe, 22, St-Léger  
**GENÈVE**

avec  
**ANNA LIBÉRA**  
journaliste, spécialiste des  
pays de l'Est, qui s'est rendue  
à plusieurs reprises en URSS

Org. : Parti socialiste ouvrier/  
PSO, et  
Comité de solidarité socialiste  
avec les opposants des pays  
de l'Est

## LETTRÉ DE LECTEUR

Chers camarades,

Dans la dernière Brèche, vous avez fait paraître un éditorial intitulé "Premier Mai - Solidarité perdue". Partant de la constatation que les "écologistes, tiers-mondistes, féministes, syndicalistes actifs, locataires, antiracistes" n'ont, pour la plupart, que faire du Premier Mai, l'article conclut par la nécessité d'un regroupement de ces forces. Cela signifie-t-il qu'il n'est plus nécessaire de convaincre ces militants de participer au Premier Mai? N'oublions pas que les classes sociales, ça existe, n'en déplaise à certains écologistes. Les manifestations du Premier Mai, par delà toutes leurs déformations, tirent leur importance de ce simple fait. C'est l'occasion pour les travailleurs d'affirmer leur existence (ce qui pour certains n'est pas évident) et leurs revendications. La Brèche aurait dû, d'ailleurs, imprimer un numéro spécial pour appeler à participer au Premier Mai. Le front unitaire et pluraliste que le PSO se propose de rassembler devrait également s'efforcer de redonner la parole aux travailleurs, et donc faire revivre le Premier Mai.

Avec mes salutations amicales,

H. V.

Polémique, cet article (le titre interrogatif est tombé à la rédaction) suscitait une réponse comme la tienne. Justement parce que nous vendons La Brèche au Premier Mai, ce qui veut dire que nous y participons, cette discussion mérite d'être engagée: syndicats et partis du mouvement ouvrier ont-ils encore une alternative de solidarité à offrir? Quant au débat de fond sur "les classes sociales n'existent plus", nous continuons à le mener bien sûr!

Michel Thévenaz

## Communiqué de presse

### LIBÉRATION POUR JANUZ SALIHI

Les autorités yougoslaves ont condamné le syndicaliste Januz Salihi, requérant d'asile expulsé de Suisse en 1986, sous le prétexte qu'il ne remplissait pas les conditions pour obtenir l'asile.

L'acte de jugement l'a condamné à six ans et demi de prison pour avoir participé à des manifestations et à des activités politiques en Suisse et dans son pays.

Ces activités avaient entraîné son exil. Il avait été expulsé malgré le fait qu'elles étaient connues des autorités suisses.

Aujourd'hui, Premier Mai, journée de tous les travailleurs, notre camarade Januz Salihi purge la peine injuste qui lui a été infligée.

Solidaire de ce collègue, nous, sous-signés, demandons aux autorités yougoslaves sa libération immédiate, et aux autorités helvétiques de tout mettre en œuvre pour l'obtenir.

Coordination genevoise pour la  
défense du droit d'asile

Ce communiqué de presse a été signé par :  
Parti suisse du travail; Parti socialiste ouvrier/  
PSO/Suisse; Parti socialiste genevois; Ecologie et  
solidarité/Fribourg; Groupe trotskyste de Suisse;  
Femmes pour la Paix/Vaud; Ligue suisse des  
droits de l'homme; Coordination genevoise pour  
la défense du droit d'asile; Comité chaux-de-  
fonnen pour la défense du droit d'asile; Magasins  
du Monde/Lausanne; Comité Vivre ensemble/  
Bienne; Centre social protestant/Genève; SOS  
Racisme Fribourg; SOS Racisme Vaud; Mouve-  
ment anti-apartheid de Suisse; SOS Asile Uni;  
Action paritaire/Genève; Association pour un  
Premier Mai solidaire/Fribourg; Centre Suisses-  
immigrés/Valais central; Syndicat interprofes-  
sionnel des travailleurs/euses; Confédération  
romande du travail; FOBB/Lausanne; FOBB/  
Genève; SSP-VPOD/Fribourg; FCTA/Fribourg  
(Fédération du commerce, du textile et de l'alim-  
entation). Il a été signé également par des  
syndicalistes, des personnalités des partis de  
gauche, d'organisations antiracistes et humani-  
taires, des artistes, avocats, prêtres et pasteurs,  
des conseillers municipaux et nationaux de la  
gauche.



La campagne pour la libération de Januz Salihi continue. Vous pouvez commander des cartes postales (à envoyer au président de la République de Yougoslavie) et des timbres "Januz Salihi" à l'adresse de la Coordination genevoise pour la défense du droit d'asile, 9, avenue Sainte-Clotilde, 1205 Genève.



## Canton de Vaud : SORTIR DU NUCLÉAIRE

Pour marquer le premier anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, Alternative socialiste verte (ASV) a organisé le 24 avril un piquet de protestation en face du siège de la compagnie d'électricité EOS, un des principaux promoteurs du nucléaire en Suisse.

Cette action symbolique s'inscrit également dans le cadre des activités qu'ASV organise en faveur des deux initiatives cantonales "sortir du nucléaire" qu'elle a lancées à la fin du mois de mars.

12 000 signatures doivent être récoltées en trois mois pour les faire aboutir. Votre aide nous est des plus précieuses.

Vous pouvez commander des  
feuilles d'initiative à Alternative so-  
cialiste verte (ASV), case 50, 1000  
Lausanne 8 Bellevaux.

## Communiqué du Comité travail et santé (CTS)

Des ouvrières d'ETA Marin ont tenu récemment une conférence de presse. En catimini: six chez l'une d'entre elles. Objet de cette rencontre avec des journalistes: une dénonciation claire et nette de la façon dont ont été récoltées les 1500 signatures soi-disant spontanément envoyées à la FTMH pour que l'accord ETA - FTMH entre en vigueur le plus vite possible.

"Nous, dans notre atelier, nous n'avons jamais vu cette pétition, et pourtant nous serions les premiers concernés par l'accord", déclarèrent deux ouvrières qui travaillent à MEM, la partie de l'usine de Marin qui produit des circuits intégrés.

"Moi, je l'ai vue et je l'ai signée parce qu'on m'a expliqué que cette pétition, c'était pour garantir mon travail dans l'horaire actuel; quand j'ai vu dans la presse que cette pétition signifiait autre chose, je me suis sentie trompée! Je travaille depuis 16 ans à Marin, moi, travailler le dimanche, c'est exclu." (Ouvrière d'ETA Marin, partie de l'usine qui n'est qu'indirectement touchée par l'accord.)

"Moi, je me suis méfiée, je n'ai pas signé", dit une autre ouvrière de la partie ETA (production horlogère), "mais à moi, on m'a aussi dit 'si tu signes, ça montre à la direction que tu ne veux pas passer dans la partie MEM, faire les équipes sans primes ou travailler le week-end, c'est une garantie'. Franchement, ça m'a paru suspect. D'autant plus que la femme qui faisait le tour de l'atelier avec cette pétition récoltait sur une feuille blanche et pendant les heures de travail, avec l'accord des chefs. Depuis que je travaille ici, je n'ai jamais vu qu'on récolte des signatures pendant les heures de travail dans l'atelier sans que ça vienne de la direction... C'est pour ça que j'ai refusé de signer."

Voilà qui place, en tout cas pour ce qui est de l'usine de Marin, cette récolte de signatures sous un jour peu reluisant: une récolte organisée pendant les heures de travail par une femme qui participe à la commission de négociation relative à l'accord, une récolte faite avec l'aval des chefs et de la direction, une récolte qui s'est faite essentiellement auprès des travailleurs qui ne sont qu'indirectement concernés par l'accord, une récolte faite sur la base d'arguments trompeurs. Inquietant. Et quand on apprend qu'à l'usine du Locle cette pétition n'a semble-t-il pas été vue, qu'à Granges elle n'a récolté que peu de signatures, on ne peut s'empêcher d'émettre un doute et de demander: d'où viennent ces 1500 signatures? Quels postes occupent ceux et celles qui ont signé pour que l'accord entre en vigueur. A moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'une manœuvre de pression sur l'OFIAMT au moment où ETA attend le résultat du recours déposé à cet office? Non, décidément, cela paraît impossible. Ce serait trop grave.

## L'égalité dans la réalité les femmes disent comment

**FORUM**  
samedi 13 juin, de 10h à 21h,  
à la Coopérative KREUZ,  
à Nidau, BIENNE

14 juin 1981: "L'homme et la femme sont égaux en droits..." Cet article est inscrit dans la Constitution fédérale (art. 4 al. 2). 14 juin 1987: du principe ... à la réalisation.

Pour recevoir le programme détaillé du forum: M.-Thé Sautebin, Union 5, 2502 Bienne - (032) 23 10 94.

Signataires (à ce jour): CRT, Commission féminine VPOD/SSP, OFRA/ODD, PSO, PdT, PS, ASV/VD, Féministes contre la guerre/GE, Viol-Secours/GE, Comité travail et santé/NE.

## SOMMAIRE

### EDITORIAL

Succès des verts: une épine dans le "consensus helvétique" 1

### POLITIQUE

Motion Bonnard et Co.: socialistes flexibles 3  
Violences policières: les flics cognent, une interview d'un avocat 3

### SOCIAL

Conditions de travail des vendeuses: l'exploitation comme principe 4-5  
Dans les hôpitaux zurichois: fini, le calme plat? 5

### DOSSIER

50 ans de paix du travail (1): et pourtant... ils luttèrent (1er article d'une série) 6-7

### Le PSO en congrès

Une tendance dans le PSO: le statu quo pour créer une alternative? 8

### INTERNATIONAL

POLOGNE: "Si nous voulons rester des syndicalistes" 9  
FMI, Banque Mondiale: regard libéral sur le tiers monde 10

### A LIRE

Tourisme et tiers monde: néo-colonialisme tous frais compris 11

### L'ÉVÈNEMENT

Endettement du tiers monde: le piège de la dette 12

## abonnez- vous

### Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte 55.-  
une année, enveloppe fermée 65.-  
une année, étranger (Europe) 80.-  
abonnement de soutien 100.-  
abonnement d'essai (7 num.) 13.-  
(au lieu de 17 fr. 50)

### Rédaction, administration :

La Brèche  
3, rue Chaucrau  
1003 Lausanne  
021/ 20 98 49  
CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry  
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique  
vous intéressent :  
**prenez contact**

Parti  
Socialiste  
Ouvrier (PSO)  
section suisse  
de la IV<sup>e</sup> Internationale

### Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche  
case postale 13, 2500 Bienne 4, 032 / 22 95 47  
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds  
case postale 28, 1700 Fribourg 6  
case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02  
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91  
case postale 82, 1020 Renens VD 1  
case postale 1532, 2002 Neuchâtel  
case postale 485, 1400 Yverdon

## DANS DEUX NUMÉROS...

... probablement (si les chips sont avec nous), La Brèche aura changé. Nouveau logo, nouveau format, nouvelle technique de production puisque le journal sera entièrement confectionné sur ordinateur. Mais toujours la même qualité légendaire (enfin c'est ce qu'on dit) sur le front de la contre-information et de l'analyse qu'on ne trouve pas ailleurs. D'où votre soutien, ami(e)s lecteurs/trices et abonné(e)s, d'autant plus indispensable que La Brèche entame une période de transition. Or chacun sait que ce genre de période n'est jamais simple. Tout cela pour vous rappeler aussi, cher(e)s lecteurs/trices, que lire La Brèche c'est très bien, s'y abonner c'est encore mieux. Surtout à la veille du saut de notre journal tout droit dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Affaire à suivre!

La Brèche

## FORMATION MARXISTE

Les cours de formation marxiste sont un essai pour raviver une tradition quelque peu perdue dans le mouvement ouvrier. A côté des discussions sur des problèmes politiques du moment, des débats de fond sur le socialisme y sont organisés. Non pas dans le style sclérosé que le stalinisme avait mis à l'honneur, mais à partir d'analyses concrètes.

Le prochain cours aura pour thème :

**L'ANTI-IMPÉRIALISME**, du 28 juin au 3 juillet.

A partir de l'histoire du colonialisme et de l'impérialisme: les débats dans la III<sup>e</sup> Internationale; mouvements de masse et stratégie révolutionnaire au Salvador; questions de stratégie avec l'exemple de l'Uruguay; conception de l'anti-impérialisme révolutionnaire... et bien d'autres sujets encore.

Date : du dimanche 28 juin au vendredi 3 juillet.

Lieu : Castello di Brusata (tout près de Mendrisio, Ti).

Coût : environ 250 francs, nourriture et matériel de cours compris.

Langues : français et allemand (traduction simultanée).

Une garderie d'enfants est prévue durant les exposés et le travail en groupes. Pour ceux et celles qui désirent en profiter, prière de l'annoncer rapidement par téléphone.

Délai d'inscription : 31 mai 1987.

Inscription : formation marxiste, case postale 299, 8031 Zurich.

Renseignements auprès de Andi Rieger (01/312 48 07) ou Michel Thévenaz (022/29 38 74 ou 022/20 68 02).

## Motion Bonnard and Co. :

**L**a motion dit : "L'évolution des technologies a des conséquences sur les entreprises et les travailleurs. Les désirs de la population se modifient quant à l'aménagement du temps de travail. (...) Au regard de cette évolution, la loi sur le travail paraît à certains égards dépassée. Le Conseil fédéral est invité à présenter dans les meilleurs délais un projet de révision de la loi sur le travail afin de permettre aux entreprises et aux travailleurs ou à leurs représentants d'appliquer des accords négociés entre eux sur l'aménagement du temps de travail, (...)" En fait de "désirs de la population", il s'agirait plutôt de faire sauter les derniers verrous de la loi sur le travail pour flexibiliser sans ennui : désirs du patronat. Cette motion, déposée en mars dernier par le boss du groupe libéral Claude Bonnard, n'a qu'un but souligné par le Journal des Associations patronales : "En point de mire de cette motion, sans aucun doute l'accord historique passé entre la SMH (Société suisse de micro-électronique et d'horlogerie, et la FTMH (Syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie). Pour la fabrication de puces dans la fabrique de Marin, (...) syndicat et patronat s'étaient précisément mis d'accord sur des horaires de travail révolutionnaires." (26 mars 1987.) La Brèche en a souvent parlé de cet accord introduisant le travail en continu tous les jours de l'an et contre lequel l'OFIAMT avait opposé son veto ; cet accord

## Socialistes flexibles

"brise-glace" qui ouvrira grand les portes vers plus de flexibilité... "Ce feu rouge de l'OFIAMT, poursuit le journal des "flexibilisateurs", c'est précisément la situation que la motion présentée par Claude Bonnard voudrait éviter."

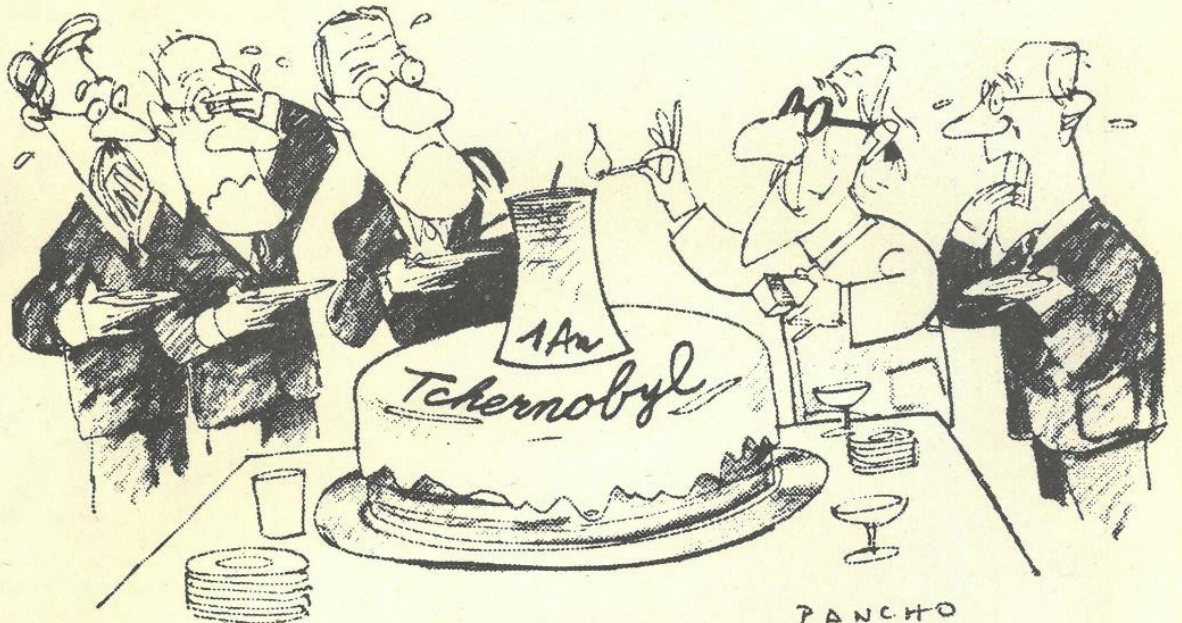
Quoi de plus normal qu'un libéral défendant les intérêts patronaux dans l'enceinte fédérale ? Mais là où ça devient affligeant, c'est qu'il est utilement secondé par un socialiste. René Meylan en effet, conseiller aux États, sera le porte-parole devant la Chambre haute de ladite motion... Plus compromis, tu meurs ! Et il n'est pas le seul "socialiste flexible" de surcroît. Citons l'inévitable Pierre Dubois, le "socialiste" à la tête du Département de l'économie publique de Neuchâtel, qui ne ménage pas ses efforts pour l'application de l'accord SMH - FTMH. Ou le comité cantonal du Parti socialiste neuchâtelois qui, le 10 mars, a pris une position tellement flexible que le commentateur de L'Impartial pouvait écrire : "Le Parti socialiste neuchâtelois apporte implicitement son soutien à cette intervention parlementaire (la motion Bonnard, réd.) au moment où l'on craint à Neuchâtel l'enlisement du dossier." (13 mars 1987.)

Bien sûr, ils minimisent : que non, que non cet accord est limité ; il ne touchera pas au travail de nuit des femmes. Ah, oui ? Écoutons une fois encore la voix des patrons, c'est-à-dire de ceux qui appliqueront dans les faits les accords sur la flexibilité : "... on négocie aussi entre la SMH et le Conseil fédéral, plus précisément entre Pierre Arnold et Jean-Pascal Delamuraz, parce que cette fabrication de puces électroniques "swiss made" pose d'autres problèmes aigus, par exemple celui du travail des femmes la nuit et le dimanche." (Journal des Associations patronales, No 13, 26 mars 1987, p. 250.) Est-ce assez clair ? D'abord la flexibilisation, puis on autorise le travail de nuit des femmes, et après ? Pour ce faire, les patrons ont besoin "dans les meilleurs délais (d'un projet de révision de la loi sur le travail". Et le coup de main socialiste, au parlement ou ailleurs, est du pain bénit pour eux. Ils n'en demandaient pas tant, serions-nous tenté d'écrire. Rappelons alors une vérité d'évidence : "Aux exigences syndicales visant à écarter les horaires sans perte de gain, les employeurs opposent des formules d'assouplissement de l'organisation du travail. Ces formules ne sont rien d'autre, pour le patronat, qu'un moyen d'adapter (...) les effectifs de la main-d'œuvre (...) aux "impératifs" de la rentabilité." Brûlot gauchiste ? Non, thèses sur l'aménagement du travail de l'Union syndicale suisse votées lors de son dernier congrès. Les Meylan et autres libéraux sociaux-démocrates feraient bien de s'en inspirer plutôt que de porter les valises à Bonnard !

P. Girardet

## Violences policières à la manif antinucléaire de Berne :

# LES FLICS COGNENT



PANCHO

Quinze mille personnes étaient présentes sur la place Fédérale de Berne le 25 avril dernier. Quinze mille femmes, hommes, enfants pour réclamer l'arrêt de Mühleberg et se souvenir de Tchernobyl. Pour dire que le nucléaire est dangereux et que nous n'en voulons pas. Un rassemblement pacifique, coloré, joyeux. Mais les flics bernois étaient là : pour cogner et gazer indistinctement. La manif en effet s'est fait violemment attaquer par les grenadiers. Sans motif aucun.

Reiner Weibel, membre de la Liste alternative Ecologie et Solidarité (FR), avocat à Berne et co-organisateur de la manif, nous raconte ici le fil des événements.

**La Brèche :** Comment se sont passées les tractations avec la ville de Berne pour la manifestation du 25 avril ?

**Reiner Weibel :** Difficilement. Nous avons déposé une demande écrite le 30 mars. Dix jours après, on nous dit que seule la place Fédérale nous est accordée. Les négociations ont alors continué avec le responsable de la police, le conseiller communal Albisetti. Très vite, on s'est aperçu qu'il s'ingéniait à accumuler les embûches. Finalement les autorités nous ont proposé un parcours nous amenant en dehors de la ville, ce que nous avons refusé. Nous avons réitéré notre demande pour qu'un des deux parcs, au moins, passe par le centre ville (par la Marktgasse). Nouveau refus d'Albisetti. Puisque nous insistions, il nous signifie qu'il est d'accord qu'on annonce à la tribune que le parcours Marktgasse est interdit et que, le cas échéant, il y aura intervention policière. Il savait donc parfaitement qu'une partie de la manifestation emprunterait cette rue. Nous étions à ce moment-là persuadés que les flics n'interviendraient pas avec de gros moyens. En effet, intervenir causerait bien plus de dégâts que de laisser passer une manif pacifique bloquant la Marktgasse pendant 20 à 30 minutes au maximum.

**\* Que s'est-il passé ensuite ?**

— Un tronçon est parti par l'Amthausgasse, le parcours autorisé ; l'autre depuis le Bärenplatz, vers la Marktgasse. Beaucoup de gens ont pu prendre la Marktgasse. Il faut dire que nous avions bien spécifié qu'en cas de barrage policier nous ne tenterions absolument pas de le forcer par la violence. Si un barrage avait été installé à l'entrée de la Marktgasse, nous n'aurions en aucun cas essayé de le franchir de force. C'est alors que les choses se sont gâtées. Sans qu'il y ait le moindre signe d'agression de la part des manifestants, à part quelques pétards de 1er août lancés en l'air, les flics se sont mis à tirer des lacrymogènes. Ainsi tous ceux qui n'étaient par encore dans la

Marktgasse ont été violemment jetés vers la place Fédérale. Les autres, déjà dans la Marktgasse, se sont fait cueillir au Theaterplatz par un barrage de grenadiers qui ont tiré dans tous les sens. Là — on a des témoignages précis — certains grenadiers ont tiré en tir tendu sur les gens, ce qui est formellement interdit et très dangereux. D'ailleurs deux personnes ont été blessées au visage à cause de ça. En plus, le lacrymogène utilisé était du gaz CS, un gaz de combat très violent interdit par les conventions de Genève (mais qui ne s'appliquent pas aux forces de police, réd.). Signalons que dans la foule il y avait une quantité d'enfants...

A partir du Theaterplatz, les flics ont refoulé les gens direction Helvetiaplatz, via la Kirchenfeldbrücke. Les flics sont alors intervenus sur le parcours autorisé (l'Amthausgasse débouche juste à ce croisement, réd.). Ça ne les a pas empêchés de gazer à tours de bras sur au moins 100 à 200 mètres. J'insiste : strictement rien ne justifiait pareille violence ! C'est pour nous la preuve que les autorités cherchaient dès le départ la confrontation.

**\* Il y a encore eu une troisième intervention policière.**

— Effectivement. Quand les gens sont retournés par l'Amthausgasse pour rejoindre la place Fédérale (parcours autorisé), la police y avait dressé un barrage, ce qui a forcé une partie de la manif à dévier par la Kochergasse, devant l'Hôtel Bellevue et le Palais Fédéral (partie non autorisée). Pure provocation policière car ainsi les gens détournés par la Kochergasse se sont heurtés à un nouveau groupe de grenadiers. D'où tirs de lacrymogènes, etc. Et ça juste à côté de la place Fédérale où devait se terminer la manif.

**\* Combien avez-vous dénombré de blessés ?**

— Nous n'avons pas encore un bilan exact. Mais probablement 20 à 40 blessés. Deux enfants ont dû être évacués vers l'hôpital à cause des gaz CS. La police n'a d'ailleurs

pas hésité à utiliser des balles en caoutchouc...

Les responsables de la police ont en outre raconté n'importe quoi à leur conférence de presse quelques jours après la manif. Exemple : ils ont brandi les divers objets contondants jetés, soi-disant, par les manifestants pour montrer à quel danger incensé les grenadiers (casqués, bottés) ont été exposés. Parmi ces projectiles, un marteau. Or ce marteau, ce sont les flics eux-mêmes qui sont venus nous le demander lorsque nous étions en train de démonter le podium une fois la manif terminée. Ils en avaient besoin, nous ont-ils dit, pour enlever les barrières anti-émeutes installées derrière le podium. Nous le leur avons prêté (des témoins peuvent le confirmer), mais nous ne l'avons plus revu. Jusqu'à cette conférence de presse où il réapparaît comme une prétendue arme des manifestants !

**\* Comment expliques-tu cette violence disproportionnée de la police ?**

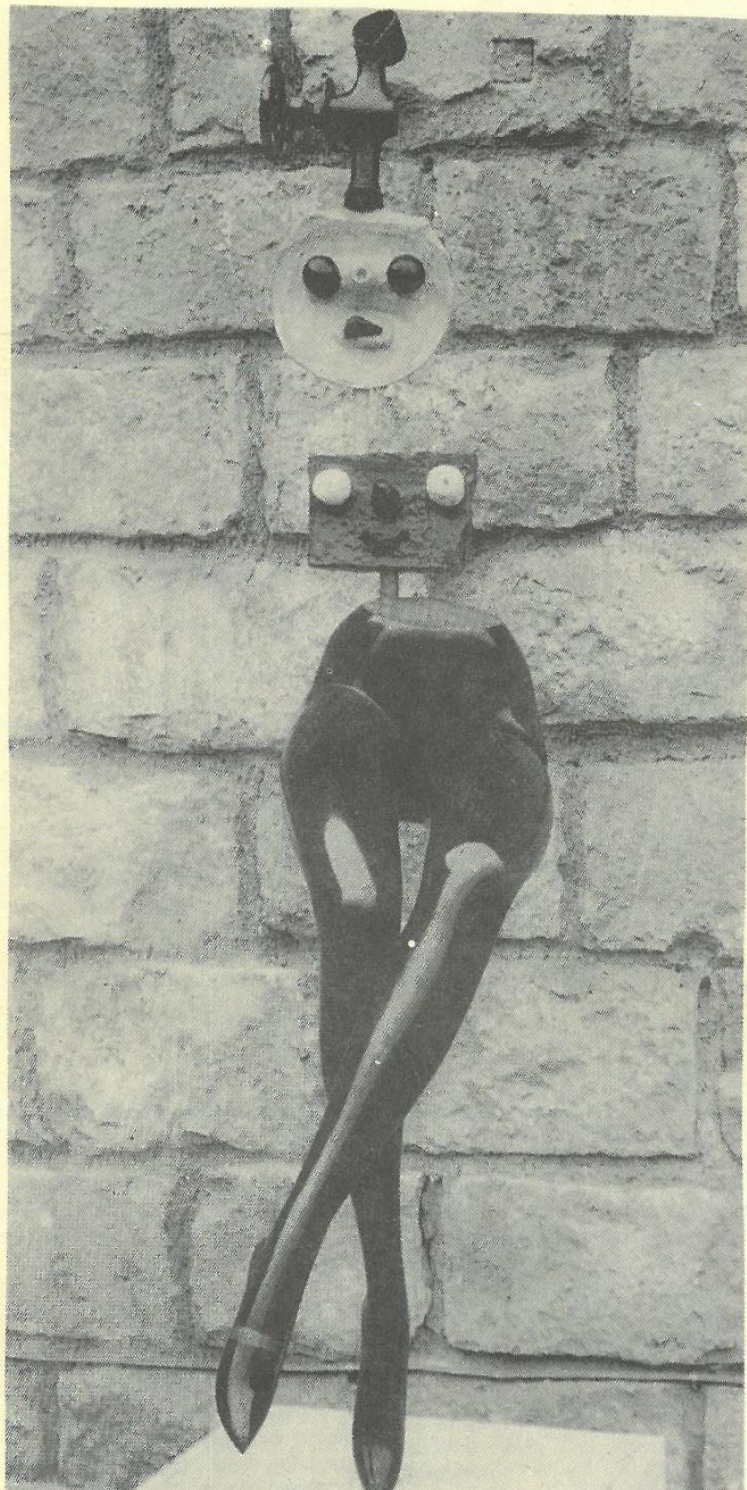
— Il faut d'abord dire que la majorité de l'exécutif de la ville de Berne est composée de bourgeois nucléocrates. Par ailleurs, il n'y a aucun doute qu'ils ont cherché par tous les moyens à faire dégénérer la manifestation. Pour nous discréditer, pour "démontrer" qu'une manif antinucléaire ne peut être que violente. Mais pour nous diviser aussi. En effet, cette manif était très largement soutenue, y compris par des groupes et des partis modérés comme le PS par exemple. En allant à la confrontation, ils espéraient que ces derniers se dissocient. Ils n'ont manifestement pas réussi leur opération grossière. Au contraire.

Propos recueillis par  
Pietro Boschetti

**P.S. :** Jeudi 30 avril, à l'appel de la section bernoise du PSO, une manif de 200 personnes s'est rassemblée devant le Parlement communal pour protester contre les violences policières. La représentante du PSO déposera d'ailleurs une interpellation à ce sujet au Conseil de Ville. Samedi soir 2 mai, 400 jeunes ont fait un cortège aux flambeaux jusque devant la maison d'Albisetti pour lui remettre une pétition exigeant sa démission. Samedi 6 juin aura lieu une nouvelle manifestation à Berne contre Mühleberg et pour la démission d'Albisetti et de Hofmann, le chef de la police qui a dirigé les opérations relatées dans cette interview.

Conditions de travail des vendeuses :

# L'EXPLOITATION COMME PRINCIPE



"Pitié pour leurs jambes", demande la CRT dans sa campagne "droit de s'asseoir" en faveur des vendeuses. Ici : "Jeune fille s'évadant", une sculpture de Joan Miró.

"Jumbo écrase les prix"... et ses salarié(e)s. Comme ses énormes confrères du commerce de détail Maus, Jelmoli, Globus, Migros, Coop, etc. Depuis plusieurs années maintenant la CRT (Confédération romande du travail) mène campagne pour dénoncer les conditions d'exploitation de la main-d'œuvre en vigueur dans ces temples de la consommation. Elle entame, ces-jours-ci, une série d'actions dans toute la Suisse romande pour imposer un droit élémentaire presque toujours refusé aux vendeuses : le droit de s'asseoir.

Une vieille histoire ! Figurez-vous que l'Organisation internationale du travail (OIT) passait le 17 juin 1964 une convention No 120 qui stipule entre autres : "Des sièges appropriés et en nombre suffisant doivent être mis à la disposition des travailleurs; ceux-ci doivent, dans une mesure raisonnable, avoir la possibilité de les utiliser" (art. 14). Cette convention est ratifiée par la Suisse le 18 février 1967. La Loi sur le travail, en outre, comporte dans son article 6 deux alinéas concernant le problème ainsi que l'article 38 de l'Ordonnance III de la Loi sur le travail. Bref, une série d'articles ayant force de loi existent depuis belle lurette. D'ailleurs, dans une réponse à une démarche de la CRT, l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du

travail) écrit noir sur blanc : "... on doit admettre qu'il existe réellement une obligation faite à l'employeur de mettre à disposition des travailleurs occupés à un poste debout et immobile des sièges en quantité suffisante pour permettre à ceux-ci de se reposer." Et en plus la violation de ces dispositions est poursuivie d'office !

En théorie... car dans l'écrasante majorité des cas les vendeuses n'ont toujours pas le droit de s'asseoir. Apparemment, les offices cantonaux compétents brillent par leur inefficacité ou leur laxisme (à part Genève où la situation est meilleure). Ainsi Jumbo, Globus, Jelmoli, Migros, Coop, Innovation, etc. violent la loi sur le dos des vendeuses et s'en lavent les mains.

## 70 o/o des cas

C'est une enquête très officielle qui le démontre. Le service médical de l'OFIAMT a examiné les conditions de travail de 1551 personnes (1313 femmes et 238 hommes) dans cinq grands magasins à Lausanne et sept à Bâle<sup>1</sup>. Les résultats sont parlants. A la question : "Pouvez-vous vous asseoir durant le travail?", 28 o/o des vendeuses répondent que c'est "mal vu" et 41 o/o que c'est interdit. Soit 69 o/o d'interdiction de fait alors que la loi l'impose aux employeurs. Mais continuons. 70 o/o des vendeuses déclarent ne jamais s'asseoir durant le travail, ce qui bien sûr confirme le résultat précédent et le fait que dans plus de la moitié des cas elles ne disposent d'aucun siège. Or les trois quarts des femmes interrogées précisent qu'elles éprouvent le besoin de s'asseoir.

Examinant ensuite les troubles de la santé observés par les vendeuses elles-mêmes, les enquêteurs de l'OFIAMT signalent que 45 o/o des personnes se plaignent de douleurs dans les épaules, les jambes et les pieds, de douleurs articulaires et musculaires, de névrites, de jambes enflées et/ou de troubles veineux ou de varices. Les femmes sont les premières touchées par ces symptômes<sup>2</sup>. Evidemment ces troubles augmentent en fonction de l'interdiction de s'asseoir comme en témoigne le tableau suivant :

|                                | Personnes souffrant de troubles de l'appareil moteur |
|--------------------------------|------------------------------------------------------|
| "Il est permis de s'asseoir"   | env. 40 o/o                                          |
| "Il est mal vu de s'asseoir"   | env. 43 o/o                                          |
| "Il est interdit de s'asseoir" | env. 51 o/o                                          |

(p. 17)

Relevons encore que parmi les personnes éprouvant souvent le besoin de s'asseoir (8,5 o/o du total), quelque 70 o/o souffrent fréquemment des troubles mentionnés ci-dessus (moyenne générale 45 o/o).

Les méfaits sur la santé du travail debout sont connus depuis longtemps. En 1974 une étude — *Travail féminin et orthostatisme*, du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle — montrait déjà la proportion plus importante de ces troubles physiques parmi les vendeuses.

D'autres enquêtes et études révélaient que parmi les perturbations plus fréquentes dans cette catégorie de salariées, on pouvait également citer les rétroversions utérines, diverses affections gynécologiques et les accouchements prématurés. Des affections donc qui sont loin d'être mineures.

Aussi l'enquête de l'OFIAMT, tout comme celle de Neuchâtel, précise-t-elle bien en conclusion : "... il faut prendre en considération le besoin prononcé qu'ont les travailleurs de pouvoir s'asseoir de

temps à autre pendant les heures de travail. Des sièges doivent être mis à leur disposition. L'autorisation de s'asseoir devrait leur être donnée sans équivoque et l'étendue de cette autorisation devrait être définie clairement (par exemple en l'absence de clients à servir). Le cas échéant, l'autorisation de s'asseoir doit être imposée même en cas de résistance de supérieurs directs (...)" (p. 21.) C'est dire si l'OFIAMT a conscience de l'opposition patronale puisqu'elle va jusqu'à parler "d'autorisation qui doit être imposée..." Une résistance d'autant plus scandaleuse lorsque l'on sait qu'une vendeuse passe en moyenne 60 à 72 minutes par jour à attendre !

## A FRIBOURG :

### OUVERTURE NOCTURNE

Un avant-projet de règlement sur les heures d'ouverture des commerces de détail est en consultation en ville de Fribourg. Cet avant-projet évidemment prévoit une prolongation des horaires d'ouverture. La Liste alternative Ecologie et Solidarité a décidé de mener campagne là-contre. Dans sa prise de position, Ecologie et Solidarité constate avec raison que cette prolongation d'horaires détériorera encore plus les conditions de travail du personnel, ne correspond pas à un besoin des consommateurs, étendra les nuisances du trafic et ne profitera qu'aux grandes surfaces. "Toutes les vendeuses que nous avons consultées sont formelles, écrit Ecologie et Solidarité, ce qu'elles redoutent le plus, ce sont les ventes du soir qui perturbent leur vie familiale et sociale et qui nuisent à leur santé." Aussi Ecologie et Solidarité s'oppose-t-elle à ce projet "qui aurait pour effet d'accroître le stress général et de défavoriser une catégorie de salarié(e)s."

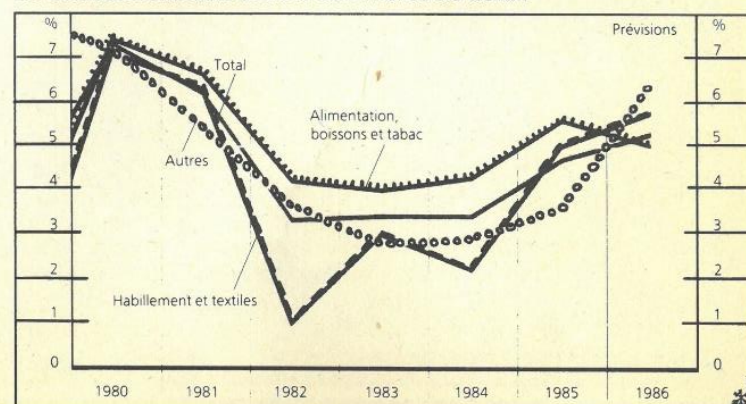
## "Un bilan global satisfaisant"

Contrairement aux employées, le commerce de détail se porte bien, lui. Voire même très bien. Sur les quelque 15 000 établissements recensés en 1985, quatre principaux groupes se partagent le gâteau : Maus<sup>3</sup> (Manor, Jumbo), Jelmoli (Innovation, Grand-Passage), Globus (Globus, ABM), Oskar Weber (O. Weber, EPA/UNIP). Un gâteau en pleine croissance. La dernière livraison du *Miroir statistique de la Suisse* (édité par le SDES, une officine patronale) donne l'évolution suivante pour le chiffre d'affaires du commerce de détail (variation en pour-cent par rapport à l'année précédente) :

|  | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|--|------|------|------|------|
|  | 3,3  | 3,4  | 3,4  | 4,7  |

Traduit en milliards de francs, ce chiffre d'affaires s'élevait à 57,4 milliards en 1984; 60,1 milliards l'année suivante et a probablement atteint 63 milliards en 1986<sup>4</sup>. Le tableau ci-dessous montre d'ailleurs que les affaires sont sérieusement à la hausse depuis bientôt cinq ans.

Evolution du chiffre d'affaires en termes nominaux dans le commerce de détail



L'optimisme patronal est donc de mise. "Le commerce de détail peut être plus que satisfait de ce bilan global", écrit Helga Bieri-Hnidek, présidente du conseil d'administration de Adler Textil AG, dans le *Bulletin du Crédit Suisse* (11.12/86). En effet, les chiffres d'affaires se sont accrus malgré la stagnation démographique et la défection d'importants groupes de touristes (...). Les experts sont unanimes à dire que 1987 sera une assez bonne année pour le commerce de détail." Le taux de

croissance estimé pour l'année en cours variera entre un minimum de 2,25 o/o et un maximum de 3 o/o. "Business is business" et pour garantir ce max, les patrons annoncent la couleur. Helga Bieri-Hnidek : "Le commerce de détail est confronté à d'autres problèmes encore : est-il possible, avec les heures d'ouverture actuelles des magasins, assez conservatrices, de tenir compte du changement dans les habitudes de vie des consommateurs (davantage de loisirs et de mobilité) ? Ne faut-il pas que le client soit roi — encore plus

que maintenant ?" En langage clair : généraliser l'ouverture nocturne des magasins. Philippe Nordmann, l'un des patrons du groupe Maus, le dit avec moins de détours : "Les heures d'ouverture des magasins seront adaptées aux nouvelles habitudes d'achat. (...) Les ouvertures nocturnes devront être la règle et non l'exception pour satisfaire ce besoin." (*Bulletin du Crédit Suisse*, 11.12/83).

Sous prétexte de "satisfaire le besoin changeant des consommateurs" (ce qui reste à prouver, cf. *La Brèche*, No 383, 10 avril 1987), en réalité afin d'agrandir leur part du gâteau, les requins de la vente s'apprêtent à dégrader encore plus les conditions de travail de leurs salariés(e)s. La prochaine étape en sera l'extension des ouvertures nocturnes<sup>5</sup>, avec l'appui probable des autorités communales ou cantonales. Une fois de plus au mépris des conséquences néfastes sur la vie sociale et la santé du personnel de la vente. Le fric, rien que le fric !

#### Y'a trop

D'où toute l'importance de l'actuelle campagne de la CRT. Annoncée par une conférence de presse le 22 avril dernier, ce syndicat met sur pied une campagne "droit de s'asseoir" dans toute la Suisse romande, à l'exception de Genève où la situation est meilleure. En plus de l'information des vendeuses sur leur droit de s'asseoir (inscrit dans un texte ratifié par la Suisse depuis maintenant vingt ans !) et la sensibilisation des consommateurs, la CRT interviendra auprès des directions des grands magasins. Si le droit de s'asseoir n'est pas admis, les offices cantonaux et fédéraux d'inspection du travail seront saisis. La CRT envisage d'opérer des contrôles d'ici à l'automne. Quelques actions "spectaculaires" sont également au programme, comme celle du samedi 25 avril, à Lausanne, où La Placette, la Coop, Migros et l'Innovation ont reçu la visite d'une cinquantaine de personnes distribuant des tracts sur la question et diffusant par mégaphone un message dans le style : "Une minute de publicité en faveur du droit de s'asseoir des vendeuses." La Placette a même bénéficié d'un cadeau de cinquante chaises "afin de pallier le manque de moyens de la direction". La CRT revendique également une augmentation mensuelle de 300 francs pour tout salaire inférieur à 2000 francs (et il y en a !) ainsi que le droit pour le personnel de se syndiquer sans se retrouver séance tenante à la porte. Car effectivement les "mastodontes du détail" traitent leurs "chères collaboratrices" avec des méthodes d'adjudants-chefs. Une campagne à suivre.

Pietro Boschetti

1. Conditions de travail du personnel de vente dans les grandes entreprises du commerce de détail. Résultats et conclusions d'une enquête. OFIAMT, novembre 1986, 33 pages.
2. La toute grande majorité du personnel de la vente est constituée de femmes. Les hommes se retrouvent plus facilement chefs de rayon ou dans des tâches administratives.
3. La CRT a publié une brochure sur ce groupe — *Le groupe Maus*, Bulletin CRT, No 67, avril 1984 — qui montre très bien la politique antisyndicale et la manie du secret de ce géant. Ainsi que la mentalité rapace de ses dirigeants : "Nous traitons un franc pour un franc et un centime pour un centime." Alors que le chiffre d'affaires se calcule en milliards...
4. D'après une estimation du *Bulletin du Crédit Suisse*, 8.9/86.
5. De plus en plus pratiquées : la FCTA (syndicat du commerce, des transports et de l'alimentation) a dénoncé la fermeture tardive (18h45) du jeudi, 16 avril, veille de fête, de la Migros, l'Innovation, La Placette et Coop à Lausanne.

## Dans les hôpitaux zurichois :

# Fini, le calme plat ?

Depuis quelque temps, plusieurs signes indiquent que le calme ne règne plus dans les hôpitaux suisses allemands. A Thoune, Bâle, Berne et Zurich le personnel proteste.

## BIENTÔT DEUX MÉDECINES:

MÉDECINE  
DE  
RICHE

MÉDECINE  
DE  
PAUVRE



Le premier signe est venu de Bâle. Sous le mot d'ordre "Des jours fériés, pas un rabotage de minutes", le personnel hospitalier s'est opposé à une décision du Conseil d'Etat de répartir sur toute la semaine la réduction de trois heures de l'horaire hebdomadaire. Vu la compensation en effectifs insuffisante, il en aurait simplement découlé plus d'heures supplémentaires et aucune diminution sensible de la charge de travail. Pour passer aux 40 heures, le personnel revendiquait donc des jours fériés entiers et a obtenu gain de cause.

Puis c'est à Thoune que le personnel soignant en a eu assez du stress permanent, des heures supplémentaires non payées et du manque chronique de personnel. Une assemblée de 150 personnes, soutenue par une pétition, a exigé des mesures strictes pour améliorer l'embâche. Un mouvement analogue est en cours à l'Inselspital de Berne.

#### Grand écho

A Zurich enfin, une centaine de travailleurs, surtout des services soignants, se sont réunis en masse le 9 avril à l'appel du Groupe de travail contre l'austérité. Un film vidéo du Syndicat des services publics (SSP) sur le mouvement des hospitaliers bâlois a rencontré un large écho. La discussion a surtout porté

sur la situation dans l'hôpital, qui n'est guère différente de celle de Thoune ou de Bâle. Des représentants de presque tous les hôpitaux et institutions étaient présents : Hôpital Cantonal, Waid, Triemli, clinique de pédiatrie, Neumünster, SUVA-Bellikon, Uster, clinique de Bachwiesen, école d'infirmière, hôpital d'Affoltern, clinique psychiatrique de Schlössli, clinique d'Entlisberg.

Les critiques ont porté sur la réalisation des 42 heures qui n'ont pas réellement diminué la charge de travail, sur les heures supplémentaires constantes et quotidiennes, les postes non remplacés vu les mauvaises conditions de travail. Une grande partie de la discussion a souligné le manque de résistance du personnel lui-même : pourquoi avons-nous peur, est-ce lié au rôle traditionnel des femmes, à la pression morale sur notre fonction caritative ?

Le ton de cette assemblée était clair : une rencontre aussi large d'hôpitaux si nombreux ne doit pas rester lettre morte. La discussion se poursuit pour préparer des moyens d'action. Les représentants des organisations syndicales y sont invités pour assurer une démarche unitaire.

Après des années de résignation, un esprit de solidarité a soufflé dans les hôpitaux zurichois.

correspondant

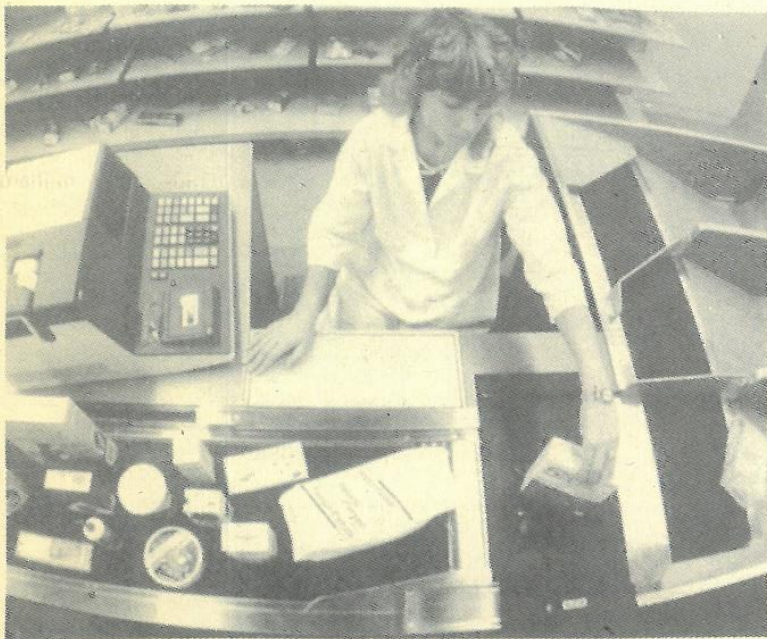
### ET LES CAISSIÈRES

Les caissières ne sont pas mieux loties que leurs collègues vendeuses. Une autre étude de l'OFIAMT<sup>1</sup> l'illustre abondamment. Elles aussi connaissent des troubles de santé dus à leurs conditions de travail. Parmi les facteurs les plus gênants, les caissières citent surtout les courants d'air (62 o/o), la température ambiante en hiver (55 o/o) et l'éclairage (37 o/o). Les maux dont la fréquence est anormalement élevée par rapport à la population des femmes actives en général sont, dans l'ordre, les douleurs dorsales, les douleurs au bras gauche, la nervosité, les troubles de la vue. Il faut savoir qu'en moyenne une caissière soulève 100 kg de marchandises par heure (en période de pointe : 300 kg à 500 kg par demi-heure). Et ceci à raison de 42 heures à 48 heures hebdomadaires... Normalement une pause de quinze minutes est accordée par demi-journée. Mais les enquêteurs signalent cet étrange cas : "Chose curieuse, nous avons connu des situations où les caissières ont été tenues de faire leur pause dès le début du travail." (p. 14) Sur le même sujet, l'étude observe d'ailleurs : "Un autre objet de plaintes est la réglementation s'appliquant aux pauses. On se plaint de devoir travailler de façon ininterrompue jusqu'à 5 heures à la caisse "sans pouvoir aller aux toilettes lorsqu'il le faudrait", d'avoir des pauses de midi trop courtes et aucune pause l'après-midi. De plus, on ne s'en tiendrait pas aux pauses officiellement prescrites." (p. 22) On le voit, la violation des "prescriptions officielles" est une sorte de seconde nature pour les champions de la "liberté de commerce".

Des comparaisons ont été faites entre les caissières passant plus de 6 heures par jour uniquement à la caisse et celles qui peuvent alterner leurs activités et travailler moins de 3 heures quotidiennement derrière la caisse. "Cette comparaison a montré très nettement, écrit l'OFIAMT, que les personnes ayant suffisamment de variété dans leur mode d'occupation se plaignent moins fréquemment d'une grande fatigue, de nervosité ainsi que de douleurs aux épaules, aux bras, aux mains et à la nuque, que le personnel toujours occupé à la caisse." (p. 17) Aussi l'étude recommande-t-elle chaudement la possibilité pour les caissières de travailler alternativement debout et assises ainsi que d'intercaler, au bout de chaque heure, une brève pause de cinq minutes. Autant de recommandations que les patrons s'empres- sent de ne pas appliquer... à moins de les y contraindre.

Au demeurant les enquêteurs remarquent, avec une naïveté peut-être feinte, que : "Tant les nombreuses plaintes exprimées que les observations que nous avons directement faites dans divers postes de travail à la caisse montrent que, dans bon nombre de cas, il n'a pas été tenu suffisamment compte de la santé et du bien-être de ce groupe de personnel lors de l'établissement des plans et de l'aménagement de magasins à libre service." (p. 13) Ben tiens ! Si le consommateur est paraît-il roi, le personnel, lui, est sans doute esclave.

1. Le travail à la caisse dans les magasins à libre service : problèmes d'ergonomie et de médecine du travail. OFIAMT, Berne, 1987, 56 pages.



Une caisse électronique avec scanning; les prix ne sont plus tapés, mais lus par la machine. Considérées comme les plus ergonomiques, notamment parce que les caissières ne doivent plus se "tordre" pour transbahuter la marchandise d'un point à l'autre, elles sont encore très rares en Suisse.

## POURQUOI LA PAIX DU TRAVAIL ?

Le 19 juillet 1937, Konrad Ilg et Ernest Dübi, respectivement président de la Fédération des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie (FOMH) et de l'Association suisse des constructeurs de machines (ASM), mettaient fin à trois mois de négociations secrètes en signant la première Convention nationale de paix du travail. Cet accord, plus ou moins ignoré par le grand public à l'époque de sa signature, a été régulièrement reconduit par la suite et généralisé à l'ensemble du mouvement syndical de ce pays.

Mais pourquoi la paix du travail ? Pourquoi en 1937 ? Était-elle inscrite dans le processus de développement de la Suisse au XX<sup>e</sup> siècle ?

D'autres choix auraient-ils été possibles ? Le mouvement ouvrier issu de la lutte pour les 48 heures, pour les contrats collectifs, mais aussi d'une idéologie et d'une pratique profondément réformistes était-il à même d'opérer d'autres choix stratégiques ?

La paix du travail comme pratique politique du mouvement syndical en Suisse dans cette deuxième moitié du siècle a été un élément déterminant, bien au-delà des luttes syndicales. Connaître son histoire, son origine, son évolution dans la pratique, c'est essayer de comprendre les difficultés actuelles, c'est aussi concourir à l'élaboration de mentalités et pratiques syndicales nouvelles. En janvier 1930, Achille Grosz, rédacteur de *La Lutte syndicale* s'exprimait dans l'organe de la FOMH par ces mots : "Les grandes dissertations philosophiques ayant pour base la vie des peuples sont sans but, cette vie ne tenant pas à la théorie mais aux besoins purement matériels. Le souci de vivre est préférable au souci de penser..." (*La Lutte syndicale*, 18 janvier 1930.) Cet éloge du pragmatisme semble inspirer aujourd'hui encore le mouvement syndical en Suisse au moment où il s'apprête à célébrer les "bienfaits" de cinquante ans de paix du travail.

La série d'articles sur la paix du travail que nous publions à partir de ce numéro veut apporter une contribution différente de l'hagiographie célébrative de l'USS et de la FTMH en essayant de mettre en lumière quelques éléments d'analyse capables de fournir des pistes de réponse aux questions historiques et actuelles. Ce premier article touche à la période 1918 à 1939, celle de la "grande peur" du patronat.

La structure de l'appareil productif en Suisse, l'importance numérique et économique de l'industrie d'exportation, une faible composition organique du capital, une concentration industrielle et de la main-d'œuvre limitée, l'importance des campagnes comme réservoirs de main-d'œuvre et de travailleurs... fidèles forment la toile de fond sur laquelle se déroule le phénomène de l'intégration. Mais, même si le contexte est donné, il n'en découle pas nécessairement une voie royale toute tracée vers l'intégration.

L'année 1918 est la meilleure démonstration de l'absence d'une détermination historique inéluctable. La classe ouvrière suisse connaît au cours de cette année une expérience unique dans son histoire. Du 11 au 14 novembre, l'ensemble du pays est paralysé par une grève générale touchant quelque 250 000 travailleurs sur 800 000. La grève est particulièrement importante dans les grandes villes industrielles de Suisse alémanique. Les métallurgistes suivent massivement le mouvement tandis que les cheminots bloquent complètement le trafic ferroviaire.

La grève générale n'est pas le classique éclair dans un ciel bleu. Elle est le résultat d'une radicalisation profonde de la classe ouvrière de ce pays. En effet, l'activité ouvrière, qui se développait déjà bien avant 1914, tend à s'approfondir tout au long des années de guerre malgré un premier moment de désarroi dû au début des hostilités. A titre d'exemple, les effectifs de l'Union syndicale suisse (USS) passent de 80 000 en 1914 à 160 000 trois ans plus tard. Dès 1915, les manifestations et les grèves se suivent et se radicalisent. Un exemple parmi d'autres : en mai 1917, Paul E. Graber, qui croupit dans la prison de La Chaux-de-Fonds pour avoir écrit un article antimilitariste, est libéré *manu militari* par une manifestation...

Cette radicalisation n'est pas sans effets sur le Parti socialiste (PSS). Après avoir voté les pouvoirs d'exception au Conseil fédéral en 1914, il est poussé par l'activité ouvrière à se distancer de la politique d'union sacrée. Ceci ne se traduit pas pour autant par une modification de la direction ou du personnel politique — les notables, les élus — du PSS qui, à cette époque déjà, participe aux exécutifs d'importantes villes.

## 1918 : RIEN NE VA PLUS...

L'année 1918 voit le mécontentement et l'agitation ouvrières s'accroître. Plusieurs facteurs y contribuent. La détresse des couches populaires est grande : la Suisse compte en 1918 quelque 692 000 "indigents" officiellement reconnus sur une population d'un peu plus de quatre millions d'habitants (voir *La Brèche*, No 382, 27 mars 1987). Mais la crise est aussi politique. L'antimilitarisme ne cesse de croître, surtout parmi les jeunes travailleurs, alors que le Conseil fédéral envisage l'introduction d'un service civil obligatoire de quatre semaines pour tout Suisse âgé de 14 à 60 ans. Et enfin, la victoire de la révolution russe, qui accélère la chute des empires centraux et la fin de la guerre,

Cinquante ans de paix du travail (1) :

## ET POURTANT...



La troupe à Bâle durant la grève générale de novembre 1918.

## ILS LUTTAIENT

*Les historiens du mouvement ouvrier en Suisse ont souvent laissé entendre que la paix du travail était en quelque sorte inscrite dans le devenir des organisations de travailleurs et des associations patronales dès leurs origines. Les déclarations de bonnes intentions jalonnent l'histoire de ces organisations. Le comité directeur de la Fédération suisse des syndicats professionnels ne refusait-il pas, en 1899, d'être "... l'instigateur des grèves" ? N'était-ce pas l'ASM qui affirmait dans ses statuts de 1905 que "l'association a pour but le développement d'une collaboration féconde entre employeurs et employés..." et qu'"il s'agit de trouver une solution à l'amiable des différends et des conflits" ?*

*L'absence de projet politique indépendant — et de toute tradition marxiste — est aussi appelée à expliquer l'attitude conciliante du syndicalisme à l'égard du patronat. L'origine politique du socialisme suisse dans les sociétés du Grütli, la tradition d'alliances électorales du Parti socialiste avec les radicaux, l'influence des pratiques réformistes de la social-démocratie allemande et d'autres facteurs concourent également à éclaircir une telle attitude.*

commence à représenter un monumental espoir de changement pour des dizaines de milliers de travailleurs/euses.

C'est la compréhension de cette radicalisation qui pousse les principaux dirigeants syndicalistes à fonder, au début de 1918, le Comité d'Olten. Plus ou moins conscient des tensions qui s'accumulent, il s'autoproclame légitime représentant des travailleurs et s'apprête à canaliser les mobilisations. Mais la création du Comité d'Olten reflète aussi la volonté confuse d'une aile du syndicalisme suisse de recourir à des moyens d'action nouveaux et d'échapper au contrôle des directions du PSS et de l'USS. C'est ainsi qu'est mise à l'ordre du jour la question de la grève générale. Longtemps rejetée comme moyen d'action par l'Union syndicale et le Parti socialiste — alors qu'elle avait été expérimentée à Genève en 1902, dans le canton de Vaud en 1907 et à Zurich en 1912 — l'arme de la grève générale finit par être acceptée du bout des lèvres par le congrès socialiste de 1913. Quant à sa finalité, elle varie au gré des tendances du socialisme suisse : du simple moyen de pression sur le Conseil fédéral à l'instrument pour la conquête du pouvoir politique. Cependant, la même conception autoritaire unit toutes ces tendances : le recours à la grève de masse n'est envisagé que comme une opération quasi militaire, dirigée "d'en haut", sans aucune forme d'organisation des travailleurs à la base.

Aussi le Comité d'Olten élabore-t-il, au cours de l'année 1918, un plan de grève générale — appelé par la bourgeoisie... Burgerkriegsmemorandum ("mémoire de guerre civile") — réglant comme du papier à musique le déroule-

ment d'une éventuelle grève générale. Initialement prévue en quatre phases, la dernière — la grève générale illimitée proposée par Grimm — sera immédiatement abarboyée par le Comité d'Olten.

## QUELQUES JOURNÉES... PARTICULIÈRES

Début novembre, la bourgeoisie zurichoise est prise par une véritable psychose de la révolution. Atterrée par l'effondrement des empires centraux, elle voit "ses" employés de banque — catégorie ô combien docile et résignée ! — obtenir, grâce à deux jours de grève, d'importantes augmentations salariales. Cela suffit pour que le général Wille exige du Conseil fédéral l'occupation de Zurich par la troupe dans le but de "tuer la subversion dans l'oeuf".

Est-ce par provocation raisonnée ou pris aussi par la même psychose que le Conseil fédéral accède à la requête de Wille ? Difficile à dire. Toujours est-il que la troupe est mise à disposition du vieux général. Sans être réellement préparé, le Comité d'Olten est alors acculé à appeler à une journée de grève de solidarité. Celle-ci, moins bien suivie en Romandie qu'en Suisse alémanique, se solde par les tirs meurtriers de l'armée contre la foule à Zurich. C'est alors l'appel à la grève générale pour le 11 novembre.

Son déroulement est relativement connu. Quelque 250 000 travailleurs y participent. Le mouvement est très bien suivi dans les centres industriels de Suisse alémanique

alors que les grandes villes de la Suisse romande restent passablement à l'écart ainsi que les travailleurs des PTT.

Dans la nuit du 13 au 14 novembre, le Comité d'Olten, réuni dans les locaux bernois de l'USS encerclés par la troupe, capitule devant l'ultimatum lancé le 13 par le Conseil fédéral.

Deux éléments importants ressortent du déroulement de la grève. Premièrement, elle a été de trop courte durée pour que des différenciations stratégiques surgissent en son sein entre l'aile modérée et des couches de jeunes travailleurs formés dans les luttes. Ceci est d'autant plus difficile que le Comité d'Olten n'a jamais voulu transférer ne serait-ce qu'une partie de ses prérogatives à des structures de base. Le sentiment de défaite aidant, l'émergence d'une avant-garde ouvrière ancrée dans les expériences de lutte des travailleurs est pour le moins retardée.

D'autre part, contrairement au monde ouvrier, la bourgeoisie sort renforcée de la confrontation de 1918. Non seulement parce qu'elle a gagné — même si par la suite elle sera obligée à des concessions de taille telles la réduction de la durée légale du travail à 48 heures, l'acceptation du principe de l'AVS ou l'élection du Conseil national selon le système proportionnel — mais surtout parce qu'elle a réussi à constituer derrière elle un large front social patriotique et à isoler socialement la classe ouvrière, y compris des secteurs de salariés non ouvriers. Faut-il mentionner à ce titre les milices bourgeoises agissant à Zurich contre les travailleurs? Ou encore la décision du canton de Thurgovie de priver d'approvisionnement en lait le canton de Zurich... pour le punir?

### OUBLIER 18 ?

Les années qui suivent sont bien évidemment marquées par cette expérience. Dans le mouvement ouvrier d'abord. S'il est vrai que la grève générale n'a pas permis la naissance d'une nouvelle génération de cadres ouvriers expérimentés, il n'en reste pas moins que la radicalisation d'alors favorise une modification des rapports de forces entre l'aile réformatrice et les éléments actifs dans les syndicats. C'est ainsi par exemple que des Conseils d'ouvriers et de soldats prennent naissance à l'intérieur même de la section zurichoise de la FOMH. L'influence des communistes devient importante dans les principales villes industrielles, à Zurich, Bâle et Genève en premier lieu.

Le conflit entre la direction réformatrice et l'opposition communiste est particulièrement aigu dans la FOMH alors que dans l'autre grande fédération, la FOBB (bâtiment et bois), les traditions anarcho-syndicalistes pénètrent jusqu'au niveau de la direction. L'action des éléments de gauche dans la FOMH trouve d'autant plus de raisons que la direction prend, dès 1919, des contacts avec le patronat pour planifier une introduction progressive de la semaine de 48 heures en rupture avec la volonté unitaire de les obtenir pour tous et toutes. L'incapacité syndicale de mener des mouvements de résistance contre la crise de reconversion de 1921 — 32 000 des quelque 89 000 chômeurs sont des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie — contribue à la perte de crédibilité de la direction qui prend des mesures énergiques à la fin de l'année 1921 en expulsant six militants communistes connus et en interdisant la constitution de fractions et de cellules à l'intérieur de la fédération.



Le général Wille (à droite) qui demanda au Conseil fédéral l'occupation de Zurich par la troupe durant la grève des employés de banque.

C'est le début d'une longue reconquête de la part de l'appareil qu'on pourra considérer comme achevée en 1929, seulement après plusieurs congrès extraordinaires — véritables réunions fractionnelles des fonctionnaires syndicaux — appelés chaque fois à sanctionner telle ou telle activité fractionnelle et à approuver des modifications statutaires renforçant la bureaucratie. Ainsi le comité central de la FOMH n'est élu que par la section de Berne et par les secrétaires fédératifs domiciliés dans cette ville. Cette instance est d'ailleurs la seule autorité habilitée à diriger les grèves éventuelles, mais elle ne les reconnaît que si elles sont soutenues par les trois quarts des ouvriers concernés.

A travers cette bataille interne contre l'opposition communiste se forme la cohésion de l'équipe dirigeante de la FOMH, avec l'anticommunisme comme ciment idéologique. C'est encore au cours de ces années que se fait l'idéologie d'intégration de cette direction. Elle développera de plus en plus une "explication" sur le caractère particulier de l'industrie suisse d'exportation, ce qui la soustrairait, par le jeu de la concurrence internationale, à la logique de la lutte des classes. Les ouvriers des autres pays "se vendant à un prix de 40 o/o inférieur au nôtre" constitue, selon Konrad Ilg, "le principal élément de concurrence"<sup>1</sup>. Et c'est d'ailleurs dans la droite ligne de cette idéologie de collaboration que le 30 avril 1924, la rédaction de *La Lutte syndicale* propose la modification du titre du journal pour devenir *L'Oeuvre syndicale*, un titre "... qui répondrait mieux, croyons-nous, aux sentiments de beaucoup de nos sociétaires."<sup>2</sup>

En 1929, la FOMH soumet à l'ASM une proposition de Convention de paix du travail refusée dédaigneusement par les patrons et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

### LES TÊTES BRÛLÉES ET... LES AUTRES

Le patronat est lui aussi marqué par l'expérience de la grève générale. Si l'on peut dans une certaine mesure passer outre la grande peur du petit patronat en large partie favorable, depuis 1922, aux tentatives autoritaires, il est intéressant de suivre de plus près l'évolution dans l'attitude du grand patronat à l'égard des travailleurs d'abord et du mouvement syndical ensuite.

Le grand patronat de l'industrie métallurgique se distingue depuis le siècle passé par son paternalisme vis-à-vis de ses ouvriers. N'est-ce pas à l'initiative de Sulzer à Winterthur, ou de von Roll, que des logements bon marché sont mis à disposition des ouvriers? N'est-ce pas à la suite d'une initiative de Sulzer que sont créées les premières caisses de chômage? Et le *Journal des associations patronales* n'invite-t-il pas les entrepreneurs à stimuler "l'amour de la terre" chez leurs employés en favorisant l'implantation de jardins ouvriers?

La grève pousse le patronat à persévérer dans cette direction. En stimulant la prévoyance et en accordant une place formelle aux travailleurs par la constitution de commissions d'entreprises. Le climat dans lequel la place des travailleurs est reconnue peut être d'ailleurs illustré par cette anecdote: il faut attendre 1930 pour que l'obligation du salut militaire devant les membres de la direction soit supprimée des statuts de la commission ouvrière de Sulzer! Par ailleurs le patronat intensifie la lutte contre l'influence des idées socialistes en publiant des journaux d'entreprise. Ceux-ci combinent la célébration de l'esprit d'entreprise avec une volonté de vulgarisation des lois de fonctionnement de l'économie; des lois du marché visant à associer, du moins dans l'esprit, l'ouvrier aux destinées de l'entreprise.

Mais parallèlement à ces mesures, les patrons entendent bien rester maîtres chez eux. C'est ainsi qu'ils opposent une fin de non recevoir à toute tentative de réglementation collective des conditions de travail. En 1906 déjà, l'ASM avait introduit dans son règlement directeur un article affirmant le refus de "toute forme d'entente collective". En vertu de quoi ils ne répondent même pas à la proposition de convention de paix du travail avancée par la FOMH en 1929. Ces effrontés osent négocier la "paix industrielle" en échange de conditions collectives de travail!

La perception patronale des syndicats, et de la FOMH en particulier, doit être saisie de manière différenciée. Pendant toute la période qui sépare la grande crise de la grève générale, le patronat affirme son hostilité à l'égard des syndicats. Au début des années vingt, la FOMH est présentée par les patrons comme une "organisation bolchévique déguisée" et toute modification du discours de l'USS — notamment la suppression de la référence à la lutte des classes lors du congrès de 1927 — comme une vaste tromperie.

Néanmoins, dès 1919, les patrons de l'ASM "estiment qu'il convient de distinguer entre les têtes brûlées, très étrangères à notre peuple, plus ou moins contaminées par le bolchévisme et, d'autre part, les vieux leaders expérimentés qui ont appris peu à peu à mesurer la force des associations patronales et de l'Etat."<sup>3</sup> Faut-il croire à l'existence d'une double discours: l'un public pour exercer un appel "à la raison" du mouvement syndical; l'autre privé, interne aux associations patronales, donnant le feu vert à des négociations séparées lorsque les conditions l'imposent? C'est en tout cas ce que l'on peut imaginer au vu de l'évolution de la centrale ouvrière de plus en plus appelée à donner des gages de fidélité et qui — bizarre pour des bolcheviks déguisés — vient au secours des patrons chaque fois qu'une lutte menace de s'étendre...

Paolo Gilardi



Une compagnie de mitrailleurs s'installe à la Waisenhausplatz à Berne. C'est le début de la grève générale.

1. *Metallarbeiterzeitung*, 7 juin 1924.

2. *La Lutte syndicale*, 30 avril 1927.

3. "Die Politisierung der Gewerkschaften", in *Journal des Associations patronales*, 10 janvier 1920.

Une tendance se constitue pour le Congrès du PSO :

# LE STATU QUO POUR CRÉER UNE ALTERNATIVE ?

Paradoxalement, les membres de notre tendance appuient l'idée d'ouverture et la dynamique générale d'un mouvement pluraliste et unitaire proposé dans le débat de congrès. Mais nous ne sommes pas d'accord avec la thèse 5 et voulons que la discussion engagée se poursuive. Les camarades qui ont été stimulés par ce débat ne sont pas en mesure d'en tirer les conclusions qui s'imposent. (Voir les thèses pour le 7<sup>e</sup> Congrès du PSO publiées dans *La Brèche*, No 377, 15 janvier 1987.)

Le projet développé dans les thèses répond à l'atomisation et au réel éclatement des forces de résistance. Aucune force existante n'est en mesure d'unifier suffisamment les forces pour leur donner un poids politique qui pèse dans les rapports de forces en Suisse.

Notre proposition d'une alternative à la gauche du PSS et de la FPES nous a manifestement conduits à négliger l'analyse détaillée de notre propre parti. Quiconque prend l'initiative de changer les choses s'en trouve lui-même modifié. Le soutien de notre projet nous force donc à mettre en discussion des postulats qui, au cours du temps, sont devenus la face cachée de notre identité politique et organisationnelle.

Notre proposition de rassembler les forces de gauche dans un mouvement pluraliste qui refuse le compromis helvétique ne peut être acceptée comme seule stratégie de construction d'un courant marxiste révolutionnaire. Le PSO répète ici son erreur de 1980 : il mise tout sur une carte en croyant pouvoir répondre aux dynamiques hétérogènes qu'il s'agit de rassembler. Bref, il en fait un projet de construction solitaire du mouvement trotskiste. Ceci soulève deux grosses difficultés. S'il est exact qu'il n'y a pas d'autre alternative à l'impasse actuelle de la gauche qu'un tel mouvement pluraliste et que nous nous trouvons dans une phase de réorganisation et de reconstruction des forces d'opposition, nous ne devons pas faire comme si l'idée d'une telle unité était déjà ancrée dans la gauche. Si le PSO veut contribuer à renouveler et reconstruire la gauche, il doit se situer dans cette période d'atomisation et d'isolement des forces de la gauche et ceci seul définit le

cadre pour intervenir et se construire dans les années à venir.

La seconde difficulté tient au manque d'appropriation de nos moyens d'intervention directs dans tous nos secteurs : femmes, jeunes, syndicats, anti-impérialisme. C'est à nous de nous demander ce qui caractérise le travail des femmes dans le mouvement féministe ou des militants dans le mouvement anti-impérialiste, pour prendre ces exemples. C'est à nous de définir quels effets a notre projet dans le travail quotidien. Nous ne le disons pas par polémique mais parce que nous croyons au contraire que cette question exprime la forte atomisation des forces, cette période d'effondrement de la gauche. Cette atomisation — que nous constatons tous dans bien d'autres domaines —, cette dynamique de mouvements parallèles et différents est précisément à l'origine du fait qu'un cadre de construction unitaire doit être étudié mais qu'il ne peut se réaliser immédiatement dans l'action politique pratique.

Les auteurs des thèses pensent cependant que ce projet donne un cadre général et donc une orientation à notre activité future. Ils passent sous silence le fait que chaque mouvement ne se distingue pas seulement par ses revendications propres (pour lesquelles les autres mouvements ont parfois peu de sensibilité) mais par son type de conscience politique et son évolution spécifique. Le projet ne prend pas en considération l'éclatement des forces qui se manifeste et même se traduit dans ces différents mouvements. Le PSO doit donc définir plusieurs stratégies de construction partielles qui s'appuient sur la réalité politique des secteurs.

## Un parlementarisme différent ou une alternative au parlementarisme ?

La charte proposée contient un point concret sur lequel nous voulons agir : "Développer une alternative au parlementarisme et garantir une présence institutionnelle". Ce point est pour nous très problématique. Certes, il faut utiliser les possibilités du parlement, des initiatives. Mais nous devons discuter de leurs limites qui nous placent en opposition au parlement bourgeois (exemple : solution fédéraliste ou solution du délai ?), quels sont nos critères pour juger l'efficacité de notre travail (pour-cent électoraux), si la présence parlementaire doit être la colonne vertébrale et le facteur de stabilité d'un mouvement pluraliste. Il faut débattre des conséquences que tirent les POCH, PS, PdT ou justement le PSO de leur action parlementaire, des rapports avec la base et l'organisation, des dynamiques qui en découlent si ces rapports ne sont pas clarifiés.

Le parlementarisme crée l'illusion de pouvoir réaliser des changements réels. Il se fonde sur une règle du jeu qui est le propre du capitalisme, du moins tant qu'il se couvre d'un manteau démocratique. Il peut donc paralyser les mouvements spontanés, hors du parlement ou les intégrer au système et le stabiliser. On constate une renaissance du parlementarisme. Le parti doit en débattre, évaluer ses limites et sa place dans notre construction.

## Quelles alliances ?

Le projet de regroupement n'est pas une alliance au sens traditionnel — alliance ponctuelle pour une revendication, une campagne électorale — mais un rassemblement des forces qui sont prêtes à le porter. Parmi les multiples forces qui entrent en considération, il en est une qui joue un rôle central (pour sa réalisation), le POCH. Contrairement aux Verts allemands, le POCH n'est pas un rassemblement de militants et de sensibilités diverses mais un regroupement électoral. Sa conception de l'unité des forces de résistance ne s'appuie pas, comme nous, sur la nécessité de mouvements qui regroupent les différentes forces opposées au consensus helvétique mais plutôt une sorte de division politique des tâches : les mouvements font leur travail de base, se créent une base sociale pour leurs revendications tandis que le POCH les représente au parlement. Notre proposition défend une autre conception de l'unité : nous voulons rassembler les militants qui prendront eux-mêmes la responsabilité de défendre leurs intérêts au parlement. Il ne suffit donc pas que le PSO propage sa proposition pour que les autres forces en fassent la leur, il doit encore gagner sa légitimité aux yeux de ces forces et donc démontrer qu'il veut s'ouvrir effectivement. Ceci dépend de nos propres forces et nous devons adapter notre structure organisationnelle à notre projet.

## Quelle structure organisationnelle ?

Toute organisation qui s'inscrit durablement dans le champ politique doit, périodiquement, repenser sa stratégie de construction. Celle-ci doit être dirigée et c'est pour cela qu'on élit des directions, qui doivent être l'expression vivante de l'orientation qu'elle propose. La stratégie de construction dicte donc les traits d'une direction et ce ne sont pas ses diverses capacités qui assurent le succès à chaque étape de construction. Dans notre débat actuel sur un mouvement pluraliste, il est surprenant que la question de la direction disparaisse presque totalement. Comment peut-on vouloir une nouvelle unité qui regroupe diverses sensibilités et maintenir le statu quo au sein de son organisation ? Le PSO doit au contraire montrer qu'il est un lieu de confrontation d'opinions diverses qui stimulent une dynamique positive. Une sorte de lieu de synthèse des différences et des oppositions plutôt qu'un lieu où les critiques sont étouffées ou marginalisées — sans quoi notre projet échouera.

## Mieux représenter les secteurs

Nous pensons donc qu'il est illusoire de vouloir construire ce que nous appelons le PSO sur un axe unique à long terme et que la direction doit exprimer et diriger le projet de construction de manière vivante. La relation est évidente : concrètement, les secteurs où le PSO veut se construire doivent être représentés comme tels à la direction. C'est un moyen de la renouveler. Au lieu que le BP — qui est la tête de fait sinon de droit du parti — soit représenté dans les commissions, nous proposons que les commissions soient représentées au BP et que ces représentants soient liés par des mandats de leurs commissions. Le caractère de ces mandats reste à définir.

## Donner le pouvoir aux femmes

Cette seconde proposition ne signifie pas de construire une organisation totalement féministe mais au moins qu'un parti ou un mouvement pluraliste est impossible sans les femmes. Le mouvement des femmes n'a jusqu'ici pas d'analyse de la société et de stratégie d'une certaine portée mais cela n'empêche pas de regrouper déjà les forces du mouvement des femmes et ceci touche aussi notre parti, le travail femmes étant resté ces dernières années sans perspectives et isolé dans son coin. Il faut faire le pas et changer le parti en y assurant aux femmes leur influence politique. Les femmes se heurtent à la difficulté de devoir convaincre les hommes, qui ont la majorité, de leur politique. Renforcer leur influence et surmonter la majorité masculine de fait exige de changer le fonctionnement interne et la place des femmes dans l'organisation. Ceci implique en priorité :

- \* une forte commission nationale femmes, capable de développer un projet national contre les discriminations et une stratégie liée à notre projet de regroupement. Pour cela, tous les secteurs doivent être représentés dans la commission femmes ;

- \* une forte représentation dans la direction nationale par un collectif mandaté de la commission femmes ;

- \* l'introduction du droit de veto.

Le droit de veto permettrait de compenser l'énorme inégalité entre femmes et hommes au sein du parti, qui va subsister et faire obstacle à l'expression politique des femmes. Ce droit de veto signifierait qu'aux congrès, conférences nationales et au comité central, sur les questions qui concernent les femmes, une déléguée peut exiger un vote séparé par sexe et que si la majorité des femmes vote autrement que les hommes, la discussion doit être prolongée sur le point contesté.

## Le mode de débat dans le parti

Une nouvelle discussion sera nécessaire pour maîtriser la situation actuelle. Ce que nous voulons apporter de neuf, nous ne voulons pas le créer seuls mais avec d'autres. Il faut donc créer un cadre de débat. L'unité que nous proposons est un objectif — qui est toujours la fin d'un processus — et nous en sommes au début. La première chose est de fixer un mode de débat qui permette d'agir.

Il faut combattre la tendance dangereuse à "faire comme si" notre identité politique reposait sur un socle certain pour tous les temps, à offrir des formules hautement abstraites comme notre identité politique tout en pratiquant pour l'essentiel une (bien trop) brave politique au jour le jour, parsemée d'embûches. Si nous ne le faisons pas, le consensus ne sera pas réel mais factice, un vague accord comme il en existe déjà, qui ne repose guère sur des prises de position et des estimations différenciées. Il est notamment important de débattre des questions de fond (quelle théorie des classes, que veut dire le socialisme, notre critique de la technologie, etc.). Répétons-le, il n'est pas acceptable de modifier simplement le contrat entre les membres sans débattre et négocier en détail. Il est décisif pour les résultats futurs que la forme de la discussion soit elle-même mise en débat. Une redéfinition de fond n'est pas l'affaire privée d'individus ou de groupes mais de l'organisation, qui décide elle-même de la légitimité de sa discussion. C'est pourquoi nous proposons une nouvelle forme d'organisation qui permette d'atteindre des résultats légitimes.

Katja Blackwell, Pietro Bobinsky,  
Fabian Gantert, Pierre Stutz,  
Susie Wiederkehr



Interfoto

Pologne :

# «SI NOUS VOULONS RESTER DES SYNDICALISTES»

Le 29 mars 1987, le gouvernement polonais décrétait une augmentation drastique des prix des biens de consommation. Ainsi, le prix d'un litre de lait passe de 21 à 26 zlotys, le kilo de pain de 36 à 41, le kilo de farine de 44 à 50... Le 1er avril, le prix du gaz, du charbon, de l'électricité a grimpé. Selon la commission régionale de Varsovie, ces augmentations de prix entraîneront une hausse du coût de la vie d'environ 20 o/o. L'inflation vogue entre 20 et 30 o/o. Depuis l'instauration de la loi martiale, c'est la quatrième fois que les prix des biens de consommation courants et de l'énergie sont augmentés.

Les syndicats officiels (OPZZ) ont "protesté" dès le 17 mars. Ceci a permis au gouvernement de présenter la hausse des prix comme le résultat d'un "compromis". Mais rien n'indique que les syndicats officiels aient accru ainsi leur crédibilité.

Le 31 mars, la Commission provisoire de coordination de Solidarité (TKK) appelait à un mouvement contre les hausses de prix (voir déclaration de la TKK ci-dessous). La revendication d'une indexation permanente des salaires à l'indice du coût de la vie est lancée par les commissions clandestines de Solidarité dans trois entreprises de Wrocław. Elles demandent que les "conseils autogestionnaires" (ayant un statut légal) prennent en charge ces questions salariales et que la Commission régionale de Basse-Silésie stimule l'action sur ce terrain (voir ci-dessous l'appel de la Commission régionale de Basse-Silésie sur la hausse des prix).

L'opposition à la politique d'austérité transpire de multiples façons. Cependant, l'ampleur de la crise avec ses effets sociaux dans un contexte de défaite du mouvement de masses, les mesures répressives du gouvernement (encore confirmées le 1er mai), les difficultés pour Solidarność à s'organiser et à coordonner une action sont des facteurs qui expliquent la fragmentation extrême de la riposte des travailleurs. Tout indique qu'un débat sur les perspectives du syndicat traverse le cercle des militants les plus actifs de Solidarność. Pour en donner un reflet, nous publions aussi un article de Maciej Jankowski et Henryk Wujec ("Si nous voulons rester des syndicalistes"), deux responsables connus de Solidarność.

## DÉCLARATION DE LA TKK

"La commission provisoire de coordination de Solidarité (TKK), réunie en assemblée extraordinaire avec les représentants du conseil provisoire de Solidarité après la dernière et dramatique hausse des prix, estime qu'il est indispensable de prendre la défense du niveau de vie des familles polonaises et de l'économie du pays en protestant vigoureusement contre la politique des autorités. Il est grand temps de décréter que cela suffit! (...)

Nous appelons les commissions clandestines de Solidarité dans les entreprises, et tous les travailleurs à un vaste mouvement de grève. Il faut commencer par exiger une hausse des salaires qui compenserait la hausse des prix. Il faut également exiger une prime de vie chère.

Nous attirons l'attention de tous sur la nécessité de défendre solidairement les catégories économiquement faibles de la population, les retraités, les familles nombreuses et les travailleurs des petites entreprises. Il faut donc que les grévistes se concertent, soit directement entre eux, soit par l'intermédiaire des organisations syndicales inter-entreprises ou régionales. Ces dernières doivent apporter leur soutien aux grévistes et communiquer des informations sur les grèves à l'opinion publique.

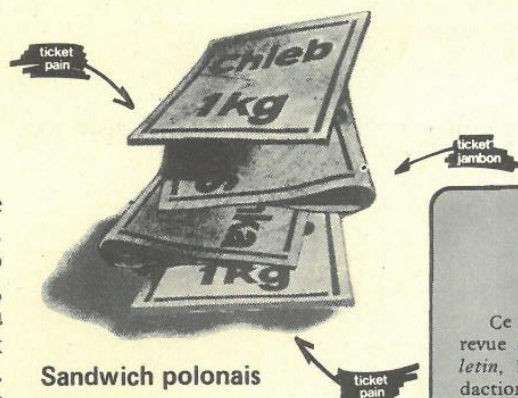
Nous luttons pour que notre niveau de vie se maintienne, mais nous voyons également plus loin.

Depuis plus de trois ans, la société attend patiemment les résultats de la politique économique officielle. Ces résultats sont là : baisse constante de notre pouvoir d'achat et de notre niveau de vie. Nous savons maintenant avec certitude que l'économie ne pourrait être assainie que si de profondes réformes, sociales, économiques et politiques étaient réalisées. Les dernières années ont clairement montré que ces réformes ne verront jamais le jour si une représentation sociale - Solidarité - ne surveille pas leur mise en œuvre. Elles ne seront non plus réalisées si toute la population ne s'organise pas pour résister contre ce gouvernement qui considère impudemment les ressources des Polonais comme un réservoir dans lequel il peut puiser pour pallier les catastrophes auxquelles le mène sa politique insensée.

En conclusion, nous déclarons avec force que lutter contre les hausses des prix équivaut à lutter pour l'avenir de notre pays."

Le 31 mars 1987

Commission provisoire de coordination de Solidarité, représentants des régions suivantes : Basse-Silésie, Gdansk, Cracovie, Varsovie, Poméranie occidentale, Silésie-Dąbrowa, Centre-Est, Toruń, Bydgoszcz, Poznań, Łódź. (Solidarność Bulletin d'information 163/164, 15 avril 1987)



Sandwich polonais

« On a beaucoup parlé récemment de la formulation d'un nouveau programme de notre syndicat. En particulier à propos du soutien à des initiatives économiques indépendantes. Nous réalisons leur importance. Mais le principal terrain d'activité de Solidarność reste la place de travail. Ne l'oublions pas. Sans la présence effective de Solidarność, sans son influence active parmi les travailleurs, ses projets d'ensemble peuvent rester suspendus dans le vide. L'occasion existe aujourd'hui de faire revivre notre syndicat dans les entreprises et les bureaux. Mais l'aggravation des conditions de vie et l'allègement de la répression après le 11 septembre, la date de l'annonce de la libération des prisonniers politiques, rendent possible une activité publique de défense des droits des travailleurs. Jusqu'à ce jour les militants de Solidarność sur les lieux de travail se sont consacrés essentiellement à la distribution de littérature, à la récolte des cotisations et à faire connaître leur existence à l'occasion des cérémonies patriotiques. D'ordinaire ce sont de petits groupes de gens qui étaient impliqués dans ces activités. De prendre en main les problèmes concrets concernant tous, ou presque tous, les travailleurs d'un chantier, d'un atelier ou d'une entreprise, nous donne une opportunité pour changer le statu quo et de nous étendre de manière à atteindre de plus en plus de gens. Quels sont les problèmes que nous devrions saisir en premier lieu. (Le texte propose des formes d'activité concrète concernant quatre priorités, qui sont : les salaires, l'organisation du travail et des horaires, les conditions de travail et la sécurité sociale, et la défense des travailleurs. Le texte se termine par le paragraphe suivant, réd.)

## Comment faire tout cela

Là où existent des comités provisoires d'entreprise (TKZ), ces derniers devront prendre l'initiative. Sinon, quelques militants de Solidarność suffiront à stimuler l'activité des travailleurs. Leurs prises de position devront être claires; ils devront s'adresser ouvertement à leurs collègues d'atelier. Ils devront s'exprimer au cours des séances du "comité autogestionnaire", rassembler des signatures; des questionnaires pourront également être distribués ouvertement.

Mais rien de cela ne devra être fait sous l'étiquette de Solidarność. Atteindre un objectif, même un petit, voilà ce qui compte. Pour cela il faudra prendre garde de ne pas se couper des travailleurs les plus

## Déclaration du Comité régional de Basse-Silésie et du Comité régional de grève

Ce document a été publié par la revue *Uncensored Poland News Bulletin*, No 7/87, 3 avril 1987. La rédaction de cette publication le commentait dans les termes suivants :

"Pour la première fois une structure clandestine de Solidarność a signé une telle déclaration. Le Comité régional de grève est une organisation clandestine active depuis le 13 décembre 1981. Dirigé dans un premier temps par Władysław Frąsnyński, qui fut remplacé (après son arrestation, réd.) par Piotr Bednarz, auquel succéda Josef Pinior (lorsqu'il fut pris, réd.), Marek Muszyński remplaça ce dernier (après son arrestation, réd.).

Le Comité régional de grève représente la Basse-Silésie au sein de la TKK. La déclaration ci-dessous a été faite simultanément par ces deux organes que sont le Comité régional de Basse-Silésie et le Comité régional de grève, ce qui est un événement d'une certaine importance.

"Notre syndicat Solidarność revendique depuis sa fondation une réforme en profondeur de l'économie.

Nous l'avons souvent souligné, les augmentations de prix ne redresseront pas l'économie, à moins que des réformes sociales et économiques ne les accompagnent.

Ces dernières concernent notamment la gestion de l'économie et l'introduction de lois du marché en lieu et place du système actuel de planification de la production et de la distribution.

Les dernières augmentations annoncées samedi (28 mars, réd.) se sont abattues sur des gens affaiblis et fatigués par des années de sacrifice et de baisse du niveau de vie.

Dans ces conditions, les travailleurs ont tous leurs droits pour entreprendre toutes les formes de protestation que prévoient les statuts de Solidarność, y compris celui de faire grève.

Leur refus d'accepter ces hausses de prix sera une expression d'auto-défense des travailleurs confrontés à la pauvreté et à l'absence des libertés fondamentales."

30 mars 1987

Comité régional de grève de Solidarność (Basse-Silésie) et Piotr Bednarz, Władysław Frąsnyński, Andrzej Kosmański, Marek Muszyński, Josef Pinior, Mięczyński Tarnowski, Eugeniusz Szumiejski.

1. Le Comité régional de Basse-Silésie est apparu publiquement à la suite de la création du Conseil provisoire de Solidarność dans le cadre de la politique pour une activité publique de Solidarność.

craintifs et de susciter la réaction du parti (POUP) ou de la police de sécurité. Nous devons nous concentrer sur la recherche de solutions concrètes plutôt que de chercher à nous faire de la publicité en soulignant notre capacité à poser les bonnes questions. Si nous obtenons des succès, tous sauront à qui en reviendra le mérite.

Le meilleur terrain d'action pour Solidarność sur les lieux de travail, ce sont les "comités autogestionnaires". Dans certaines entreprises, il est presque certain que les conseils ouvriers porteront les projets des travailleurs et organiseront officiellement un sondage ou un référendum sur des questions concrètes. (...)

Dans les entreprises où n'existent pas de structures autogestionnaires, souvent parce que la branche locale de Solidarność les avait bloquées, un groupe d'initiative devra être mis sur pied qui cherchera à créer une telle structure. Pour le cas où cette démarche échouerait, des tentatives devront être faites pour créer d'autres canaux de représentation. Des employés d'un département pourront par exemple signer des résolutions selon lesquelles certaines personnes sont habilitées à régler certaines affaires en leur nom. Peut-être la direction n'acceptera pas de telles résolutions. Mais elle devra néanmoins en prendre acte. On pourra également se dispenser de pareilles formalités et leur substituer l'action directe. Le mieux sera de commencer avec des questions concrètes, pas très difficiles, où les résultats seront évidents

pour tous. Mais la démarche devra être comprise par tous. Elle devra signifier pour tous que nous sommes engagés dans une action à long terme et que nous ne pouvons pas nous attendre à des résultats spectaculaires.

Il est nécessaire que les gens reçoivent une information régulière à propos de tous les projets et actions. L'information, c'est notre arme et nous devons l'utiliser. Avant tout, les gens doivent être informés au cours de conversations privées. Au moyen des publications locales de Solidarność, ou des structures autogestionnaires dans les entreprises où leur publication est possible. Les radios d'entreprise devront également être utilisées ou, dans les cas les plus difficiles, des tracts ou radio Solidarność.

Les interventions publiques, des pétitions, des délégations auprès de la direction sont autant de moyens d'exercer des pressions. En dernière instance, il y a une forme de pression qu'il ne faudra pas négliger : les actions de protestation et les arrêts de travail. Ceux-ci ne doivent pas être appelés des grèves. Si certaines de ces activités pourront même être entreprises avec des membres des nouveaux syndicats, il faudra pourtant ne pas laisser de doute sur le fait qu'elles ont été mises sur pied par Solidarność. »

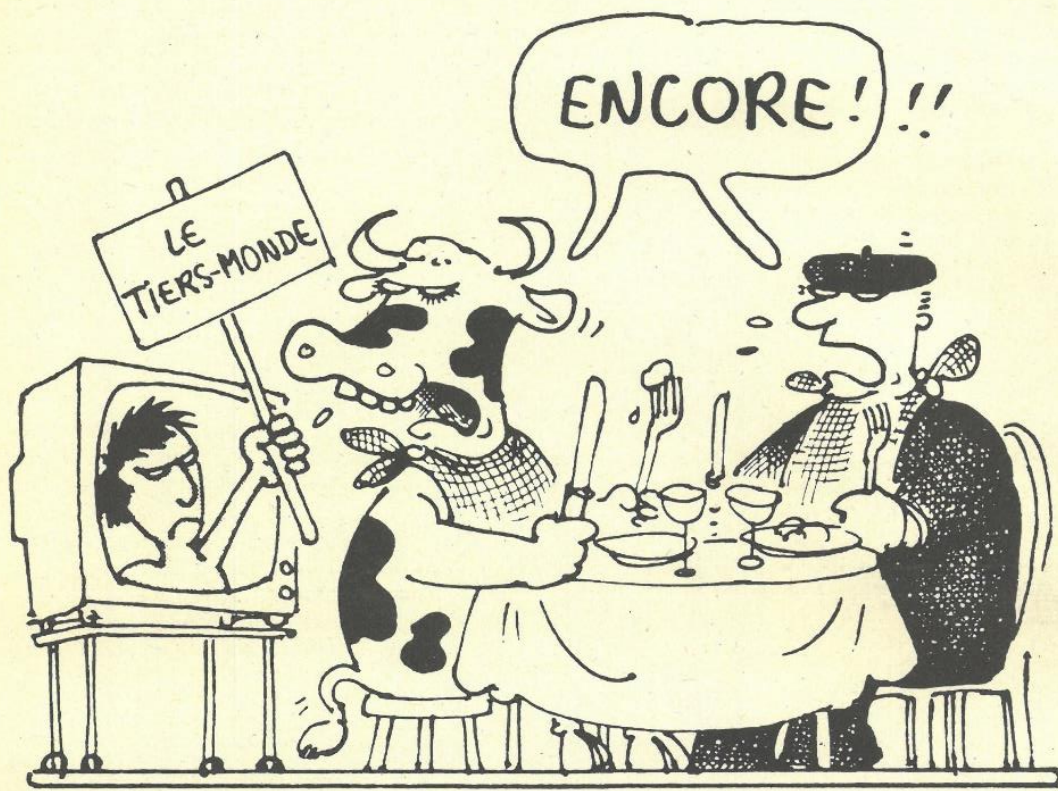
Maciej Jankowski

et Henryk Wujec

("Si nous voulons rester des syndicalistes", in *Tygodnik Mazowsze*, No 192, 17 décembre 1986)

FMI, Banque Mondiale et autres vautours :

# REGARD LIBÉRAL SUR LE TIERS MONDE



Plantu

Chaque année, la Banque Mondiale publie son Rapport sur le développement du monde. C'est une véritable mine d'informations sur les pays dominés. Quand les experts capitalistes se penchent sur leur malade et qu'ils parlent de l'aide alimentaire, c'est sacrément instructif.

Le rapport 1986 de la Banque Mondiale décrit en détail la manière dont, au début des années quatre-vingt, la politique économique des pays industrialisés — avant tout celle des Etats-Unis — a brutalement mis fin à la croissance maintenue dans un grand nombre de pays dominés. Les taux d'intérêt internationaux réels se sont envolés passant de 2,6 o/o en 1978 à 7 o/o pour la période 1982-1984. On a assisté à un arrêt quasi total de l'entrée de capitaux dans les pays dominés. En 1985, ceux-ci ont remboursé 22 milliards de dollars de plus qu'ils n'avaient reçu de prêts nouveaux.

## Effondrement et malnutrition

L'effondrement du prix des produits de base non pétroliers (qui atteignit 26 o/o entre 1980 et 1985) a entraîné une détérioration considérable des termes de l'échange pour les pays dominés non exportateurs de pétrole. Secondairement, le processus a touché ceux qui exportaient du pétrole à partir de 1986.

Les pays industrialisés ont renforcé leur dispositif protectionniste et la crise aiguë de l'endettement a pris des allures endémiques. L'horizon est plutôt sombre pour le tiers monde. A l'inverse de quelques champions du décollage (Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan

et Singapour), la plupart des pays s'enfoncent dans une crise sans précédent.

Les experts de la Banque Mondiale peuvent bien rappeler que les grandes famines ne sont pas une nouveauté historique du capitalisme. Leur constat demeure sans appel : "On estime de 340 à 730 millions le nombre des victimes de malnutrition chronique. (...) Dans les trente-six pays les plus pauvres du monde dont vingt-six sont situés en Afrique, la consommation alimentaire a reculé de 3 o/o environ durant les années soixante-dix." Et le recul fut encore plus fort de 1980 à 1985. On pourrait logiquement en conclure que ces pays doivent consacrer leurs efforts au développement d'une agriculture vivrière et d'une industrialisation tournée vers les besoins de la population. C'est ce qu'on appelle usuellement un développement auto-centré.

Pour les experts libéraux, il n'est cependant point de salut hors du marché mondial. Selon eux, la preuve que les pays industriels ne sont pas responsables des déboires des pays en développement réside dans le fait que certains d'entre eux (Corée du Sud, etc.) s'en tirent mieux que d'autres ! Pour imiter les bons élèves, les cancre du tiers monde doivent donc bien retenir la leçon : il faut mettre en œuvre des "politiques d'ajustement". Tel est le credo libéral.

## La politique agricole

La rengaine est la même dans tous les pays ; il faut diminuer le rôle de l'Etat, supprimer les subventions et les taxations "sélectives" (c'est-à-dire maintenir une fiscalité minimale et "neutre") "rendre confiance au secteur privé" pour qu'il rapatrie les capitaux, ouvrir largement les frontières aux importations afin de pousser les producteurs locaux à se spécialiser dans les "avantages comparatifs" (les productions tropicales, le soleil étant le meilleur "avantage comparatif" des pays du Sud).

Il reste que, dès que l'on aborde les questions concrètes et que le rapport ne se limite pas à un discours idéologique et dogmatique apparaissent des observations pertinentes. Le rapport soulève ainsi trois exemples de débats réels de politique agricole : le rôle des subventions abaissant le prix des denrées agricoles pour le consommateur urbain, celui de l'aide alimentaire et surtout le protectionnisme agricole des pays industrialisés.

La plupart des gouvernements du tiers monde subventionnent les produits alimentaires de base afin d'offrir aux consommateurs des villes des prix stables et bas. Leur objectif est double. D'une part, il s'agit de maintenir à un bas niveau le coût de production de la force de travail urbaine — donc des salaires. De l'autre, on veut garantir la stabilité sociale et politique des grandes villes. Les émeutes éclatant régulièrement quand les subventions sont réduites sur injonction du FMI (que ce soit à Tunis, au Caire ou à

Rio de Janeiro) le montrent a contrario. Mais ces subventions pèsent également lourdement sur le budget de l'Etat. Ce qui le pousse à faire pression sur les prix agricoles pour les faire baisser. La suite est simple : les paysans découragés réduisent leur production et il faut recourir aux importations.

Soulignons que ces subventions portent habituellement sur le blé ou le riz. Des denrées habituellement prisées par les couches moyennes urbaines et non par les plus défavorisées, notamment en Afrique. La Banque Mondiale suggère que ces subventions soient réservées à des produits consommés surtout par ces catégories : le sorgho ou le manioc. Les auteurs du rapport signalent sur ce point un autre inconvénient : "Un grand nombre d'aliments consommés par les indigents servent aussi à nourrir les animaux." Il existe aussi un risque de subventionner les gros éleveurs. Une idée juste revient souvent dans l'étude : une politique agricole, et donc les prix et les circuits de commercialisation, devrait encourager les agriculteurs à produire davantage en les rémunérant mieux ; et non escompter des transferts massifs et systématiques de ressources vers l'industrie ou l'Etat.

## Une aide qui déprime

Les experts de la Banque Mondiale critiquent féroce l'aide alimentaire. Celle-ci représente environ 2,6 milliards de dollars par an, soit 10 o/o de l'aide au développement. Seuls 5 o/o de cette aide représentent une aide d'urgence, 95 o/o étant distribués de façon régulière. "La répartition et la nature de l'aide alimentaire n'ont parfois qu'un rapport très lointain avec les carences alimentaires (...) et sont davantage déterminées par les besoins des donateurs que par ceux des bénéficiaires : par exemple la loi publique 480 des Etats-Unis qui fixe les modalités de l'aide alimentaire mentionne explicitement les considérations de politique étrangère. (...) Pour les donateurs, l'aide alimentaire est un moyen commode d'écouler les stocks excédentaires, en particulier de produits laitiers. (...) Si l'Inde est parvenue récemment à éviter que les gens meurent de faim, c'est en grande partie parce qu'elle est en mesure d'aller chercher des céréales dans les régions excédentaires pour les livrer dans les régions déficitaires et parce qu'elle peut aider les nécessiteux. (...) (pages 163 et 164.)

L'aide régulière déprime les prix agricoles intérieurs, décourage la production et accroît la dépendance. On le voit, toutes ces critiques, fort subversives, détonnent quelque peu sous la plume de fervents adversaires du "développement autocentré". Elles n'en sont pas moins bienvenues.

Le protectionnisme agricole des

pays industriels est sans doute le point le plus intéressant du rapport : "Les agriculteurs américains sont payés pour ne pas produire de céréales ; ceux de la Communauté européenne pour en produire davantage (qu'il faut ensuite stocker, NDLR). Les riziculteurs japonais reçoivent trois fois le cours mondial et produisent tant qu'une partie de leur récolte doit être vendue comme aliment pour bétail — à la moitié du même cours mondial. (...) Les éleveurs canadiens paient jusqu'à huit fois le prix de leurs vaches pour avoir droit d'en vendre le lait au prix de soutien fixé par l'Etat." (page 123.) En moyenne, les prix agricoles intérieurs sont 43 o/o plus élevés dans les pays industriels que sur le marché mondial (90 o/o pour les produits laitiers, 68 o/o pour le sucre, 24 o/o pour le riz...).

## PAC, CEE et PIB

Pourquoi donc les pays riches protègent-ils aussi fortement leur agriculture en garantissant des prix très supérieurs aux prix du marché ? D'après le rapport, c'est essentiellement "pour stabiliser et accroître le revenu des agriculteurs et réduire l'exode rural" ; "Il faut signaler aussi des soucis d'ordre social et politique qui font que les autorités doivent stabiliser les prix alimentaires et assurer des approvisionnements réguliers par le biais de l'autosuffisance."

Une telle politique est évidemment coûteuse. La politique agricole commune (PAC), mise en œuvre par la CEE, a coûté 15,4 milliards de dollars en 1980 (0,4 o/o du PIB). Elle ne bénéficie pas aux plus nécessiteux : "Ce sont les exploitants aisés qui sont les premiers à bénéficier de la protection, tandis que les consommateurs pauvres assument une part disproportionnée du fardeau des prix alimentaires."

Le tableau présenté par la Banque Mondiale est en effet éclairant. Les pays industriels pratiquent de fait une "déconnexion" quasi totale du marché mondial, en ce qui concerne les principaux produits agricoles. Mais là où les experts libéraux ne voient qu'irrationalité imposée par les lobbies agricoles, il existe une forme de rationalité qui, pour n'être pas strictement économique, ne s'en avère pas moins réelle. La stabilité des prix agricoles est absolument essentielle au bon fonctionnement du rapport salarial dans les pays capitalistes développés.

Le prix de l'alimentation constitue une des composantes principales du coût de reproduction de la force de travail, donc du niveau des salaires. Il n'est donc pas pensable de le laisser fluctuer au gré des récoltes, de la météo ou des cycles d'investissement, particulièrement marqués dans l'agriculture.

Raphaël Duffleaux

Tourisme et tiers monde :

# NÉO-COLONIALISME TOUS FRAIS COMPRIS

"Le Guatemala, un programme (...) composé de marchés multicolores, de ruines grandioses et mystérieuses et d'une population chaleureuse", déclarent les dépliant publicitaires des agences de voyage. Et derrière le décor ? Ça ne regarde ni Kuoni ni Hotelplan, bien sûr. Le tourisme dans le tiers monde est devenu une gigantesque affaire, une énorme escroquerie aux dépens des peuples les plus démunis. Le Groupe Tourisme et Développement vient de publier une intéressante brochure à ce sujet : *Vacances dans le tiers monde*<sup>1</sup>. A lire avant de tâter des "joies sur commande" des commerçants d'exotisme.

Une entreprise juteuse dont le chiffre d'affaires se décline en milliards de dollars : 109,5 milliards en 1985 pour être précis. Qui en profite, comment le "deal" est organisé, quelles en sont les conséquences pour le développement des pays du tiers monde ? Voilà quelques questions abordées dans cette brochure.

## Le produit

"Quinze jours au Sénégal, trois semaines en Amérique latine, dix jours en Birmanie, excursions et danses folkloriques comprises, au meilleur prix : le voyage que vous offre votre agence est d'abord un produit de consommation." (p. 8) Et en tant que tel, il doit être rentable. Aussi ce

sont de grosses boîtes qui organisent les opérations : du transport à l'hébergement. Avec une certaine division du travail, un peu comme s'il s'agissait de produire en série. "Le voyage organisé est (...) un assemblage de services : transport, logement, subsistance, loisirs, etc.", souligne la brochure. A l'exception de quelques petites agences marginales (...), cette organisation est prise en charge par de grandes sociétés, seules à même de la gérer d'une manière rentable : les "tour operators", ou voyagistes. Ce sont eux qui "fabriquent" les destinations touristiques. Ils les vendent ensuite, soit directement par leur réseau d'agences, soit via d'autres agences, indépendantes. Celles-ci jouent le rôle de détaillant et touchent une commission de l'ordre de 10 à 15 o/o à la vente." (p. 8)

Dans cette mafia, quelques gros poissons se sont taillés des parts substantielles : "En Suisse, 70 o/o des ventes sont effectuées par quatre entreprises (Kuoni, Hotelplan, Airtour, Imholz); en Allemagne, les deux géants TUI et Neckermann réalisent deux tiers des ventes." (p. 8) Cette concentration se reproduit dans les pays hôtes, ce qui procure aux trusts du tourisme des moyens de pression efficaces pour imposer leurs conditions. Exemple : "Lorsqu'en 1973 les hôteliers tunisiens voulurent ajuster leurs tarifs, les voyagistes allemands, Neckermann en tête, eurent tôt fait de les en dissuader en exerçant un véritable chantage sur cette destination." (p. 9) Et comment ? En boycottant la Tunisie : si en 1972 Neckermann avait acheminé dans ce pays 60 000 touristes, une année plus tard elle n'en amenait plus que 12 000 (exemple cité dans *Vers un développement solidaire*, No 33, novembre 1977). Inutile de dire que, peu après, Neckermann dictait sa loi, celle du plus fort.

## Les conséquences

"Mais le tourisme crée des emplois et contribue au développement", diront les marchands du "dépaysement conditionné". Rien n'est plus faux. Car les emplois ainsi dégagés se font au détriment d'autres investissements indispensables au développement de ces pays. Autrement dit, l'industrie touristique détourne quantité de ressources fort utiles dans d'autres domaines et induit de nouveaux déséquilibres. Quand elle n'alimente pas tout simplement la dette extérieure pour le financement des infrastructures lourdes : aéroports, complexes hôteliers, communications... Tout cela est à la charge du pays d'accueil alors même que ces installations ne profiteront que très marginalement aux secteurs non touristiques. Sans

compter la mise à contribution des ressources locales : "Le problème de l'eau — surtout potable — est particulièrement préoccupant, et parfois scandaleux. Des piscines d'hôtels de luxe sont pleines, au prix d'un contingentement pour les quartiers populaires. En Tunisie par exemple, un touriste utilise dix fois plus d'eau que la moyenne de la population locale." (p. 13)

De surcroît les emplois touristiques coûtent cher : "c'est-à-dire qu'ils demandent de gros investissements : au Kenya, deux fois plus que dans l'industrie. Au Sri Lanka, la création d'un emploi dans le tourisme coûte 5050 dollars contre 3250 dollars dans l'industrie lourde et 160 dans la petite industrie familiale. (...)" (p. 17) D'ailleurs une part importante de l'argent du tourisme n'entre même pas dans le pays hôte. La quasi totalité des circuits touristiques étant entre les mains de sociétés étrangères, toutes les dépenses en billets d'avion, arrangements hôteliers forfaitaires, etc. ne sortent pas du pays "producteur" de touristes. Certaines estimations évaluent à 30 o/o la portion des gains totaux qui revient à la Tunisie par exemple; dans le cas de la Barbade, 95 o/o des gains touristiques repartent à l'étranger.

Au total, après s'être endettés pour construire les infrastructures lourdes, indispensables au grand tourisme mais peu profitables pour le développement interne, les pays du tiers monde, "paradis touristiques", voient la plus grosse partie de ces revenus s'en aller avec les agences. Perdants à tous les niveaux. Le marché du tourisme ? Un néo-colonialisme moderne.

Pietro Boschetti

1. *Vacances dans le tiers monde*. Edité par le Groupe Tourisme et Développement, janvier 1987, 47 pages. A commander à : Groupe Tourisme et Développement, Le Devant, 1350 Orbe. Prix : Fr. 8.—.



L'aumône des touristes dans les pays du tiers monde (tiré de "Vacances dans le tiers monde", p. 19).

ALLEZ-Y  
VOIR  
VOUS-MÊMES !

## GENÈVE

Théâtre St-Gervais, MJC, 5, rue du Temple du sa 9 au di 31 mai, 20h30, di à 17h, relâche lu et ma : *OZONE BLUES*, création du Théâtre du Loup, d'après une idée de Eric Jeanmonod. Loc. : MJC (022) 32 20 60 et Srv. cult. Migros (022) 28 68 20.

"(...) Nous savons que l'homme blanc ne comprend pas notre façon de vivre, pour lui une partie de la terre est la même qu'une autre, car il est un étranger qui vient dans la nuit et prend de la terre ce dont il a besoin. La terre n'est pas son frère mais son ennemie, et quand il l'a conquise, il poursuit son chemin. Il laisse derrière lui les tombes de ses pères, il ne s'en soucie point. Il kidnappe la terre de ses enfants, il ne s'en soucie point. La tombe de son père et le droit inhérent de ses enfants sont oubliés et il ne s'en soucie point. Il traite sa mère la terre, et sa mère le ciel comme des objets à acheter, à piller, à vendre, comme des moutons ou des perles de verre brillant. Son appétit dévorera la terre et il ne laissera derrière lui qu'un désert que je ne connais point (...)" (Extrait de "Lettre du

Chef Joseph au Grand Chef Blanc").

Dans *Ozone blues*, des jeunes gens d'ici et de maintenant reprennent les accusations du chef indien. Les "Grands Chefs Blancs" sont les présidents-directeurs-actionnaires et propagateurs de notre société de pollution anonyme. Sachez encore, avant d'aller voir cette pièce, que le "trou" d'ozone fait d'ores et déjà 4 millions et demi de km<sup>2</sup>. L'ozone, en absorbant le rayonnement ultraviolet, dégage de la chaleur et contribue ainsi à l'équilibre thermique de l'atmosphère. Sans lui, les rayons ultraviolets atteindraient directement les organismes vivants, bouleversant gravement l'équilibre écologique de la planète et augmentant les cancers de la peau.

Au 7<sup>e</sup> de St-Gervais, MJC, 5, rue du Temple du ma 12 mai au sa 6 juin, ma au sa à 21h : *La Chauderon, histoire de la dernière sorcière genevoise*. Texte et mise en scène : Janry Varnel. Loc. : (022) 32 20 60.

La chasse aux sorcières a atteint son paroxysme entre 1560 et 1630. Le mouvement s'étend à toute l'Europe et atteint les colonies américaines. La sus-

picion des juges est focalisée sur les femmes : sur toutes les victimes de la "chasse", 77 o/o sont des femmes.

## YVERDON

Théâtre de l'Echandole, Château d'Yverdon du ma 12 au di 17 mai, ma, je, ve et sa à 20h30; me à 19h et apéritif-spectacle le dimanche à 11h du matin : *Collard et Danvoie*, deux comiques belges, les rois du burlesque. Fr. 15.—, ét., appr. Fr. 10.—. Loc. : (024) 21 47 74.

me 20 et je 21 mai, 20h30 : jeu théâtral et musical autour d'Erik Satie "Préferez-vous la musique ou la charcuterie?". Fr. 15.—, ét., appr. Fr. 10.— (024) 21 47 74.

## BIENNE

Kreuz, Nidau ve 15 mai, 2030 : *Paulo Ramos*, compositeur, chanteur, guitariste et percussionniste brésilien, et ses musiciens.

Endettement du tiers monde :



# LE PIÈGE DE LA DETTE

*Depuis 1982, l'Amérique latine est un exportateur net de milliards de dollars vers les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, pour payer... les intérêts de la dette. Une comparaison : le continent latino-américain paie le double, en relation avec son produit national, de ce que l'Allemagne devait rembourser pour réparations aux puissances alliées après la Première Guerre mondiale.*

Les diverses formes d'exploitation du tiers monde par les pays impérialistes prennent leur expression la plus nette au travers de l'endettement et du transfert de valeur (richesse) qui y est attaché.

## Le dernier chapitre d'une vieille histoire

C'est durant les années soixante-dix que le scénario actuel de l'endettement du tiers monde s'est mis en place.

Du côté des prêteurs (les banques impérialistes) on assistait à un envol des liquidités (une grande offre de crédit) sous l'effet, entre autres, de l'arrivée des pétrodollars et de la baisse des investissements dans les pays impérialistes (les entreprises empruntaient moins depuis la récession de 1974/1975). L'offre de crédit apparaît illimitée sur un marché financier international soumis à peu de règles limitatives (euromarché). La concurrence entre les grandes banques pour trouver des clients se déchaîne. Ces crédits permettent aussi de maintenir les exportations des pays capitalistes développés vers la périphérie. C'est avant tout les clients latino-américains qui ont attiré les placeurs de prêts américains.

Du côté des emprunteurs, spécialement les gouvernements et grandes entreprises latino-américaines, la demande était forte. Durant les décennies cinquante et soixante, c'est prioritairement sous la forme d'investissements directs (entreprises multinationales) que le flux des capitaux s'effectuait. Depuis le début des années soixante-dix, l'essor du secteur nationalisé, de grands projets d'infrastructure et d'entreprises développées avec la participation de multinationales (surtout au Brésil, Mexique, Argentine...), tout cela stimule la demande de prêts. Ils sont venus des grandes banques de New York, Londres, Francfort, Tokyo... et un peu de Zurich. Le flux financier prit de plus en plus de place, par rapport aux investissements directs. On assiste ainsi à une bancarisation de la dette. Ceci n'est pas sans conséquence. Pour une dette d'une valeur identique, un pays sous-développé devra

payer un intérêt double de celui qu'il paierait à un crédit d'origine publique ou multilatérale (Banque Mondiale).

Cela ne pouvait durer longtemps... La crise éclata en 1982, avec l'incapacité de paiement du Mexique. Depuis lors, elle ne fait que s'aggraver. Non pas sur le dos des élites emprunteuses, mais sur celui de la majorité de la population.

## Un engrenage infernal

Si l'endettement est issu de l'histoire même de la domination des pays sous-développés par les pays impérialistes, si l'endettement se matérialise au travers de

passée s'élèvera à 700 francs. Il ne lui restera que 300 francs, des 1000 francs empruntés cette année-là, pour en faire quelque chose (ce "quelque chose" est évidemment lié à la politique économique choisie). Au bout de huit ans — et donc après — les 1000 francs empruntés chaque année ne suffisent plus à payer le service de la dette. Il faudra emprunter plus pour servir la dette. Le piège de la dette se referme.

C'est ce à quoi l'on assiste depuis six ans. Il y a une augmentation très rapide du roll-over, c'est-à-dire le coefficient qui mesure la part de l'endettement net destiné à payer le service de la dette précédente. Dans un tel contexte, la dette devient de plus en plus autonome, les pays devant s'endetter, pour tout simplement payer leur dette. Pire, ils sont contraints de s'endetter à court terme (plus cher) pour servir des dettes à long terme.

## CROISSANCE DE L'ENDETTEMENT (en milliards de dollars)

|           | 1980 | 1984 | 1986 | 1987* |
|-----------|------|------|------|-------|
| Total**   | 650  | 929  | 1045 | 1085  |
| Brésil    | 63,5 | 102  | 109  | 112   |
| Mexique   | 57,3 | 96,6 | 102  | 110   |
| Argentine | 27,2 | 48,2 | 52   | 54    |
| Venezuela | 31,4 | 35,1 | 37   | 39    |
| Chili     | 12,3 | 20,4 | 23   | 24    |

\* projection

\*\* ensemble des "pays en développement" à l'exclusion des producteurs de pétrole à hauts revenus.

## Des pays à l'encan

Le simple constat de la croissance de l'endettement des "pays en voie de développement", et plus particulièrement des principaux d'Amérique latine (voir tableau) permet de mettre en relief quelques traits de la situation présente.

1. Le volume de la dette ne cesse de croître, malgré une relance de l'économie mondiale. Dans un tel contexte, le déclenchement d'une nouvelle récession — qui est à la porte — et donc d'un recul du commerce mondial, de mesures protectionnistes des pays riches à l'encontre des importations des pays pauvres ne fera qu'accélérer la crise. Un 1982, mais autrement plus sérieux, est à l'ordre du jour.

2. Un des problèmes clé de l'endettement, du point de vue du système bancaire international,

réside dans la concentration de quelques pays fortement endettés latino-américains (Mexique, Brésil, Argentine) vers une série de banques américaines. Avant tout, la Manufacturer Hanover, la Chase Manhattan, la Bank America, la Chemical, la Citicorp. La concentration de la dette envers ces géants ne fait que croître. En 1982, ils avaient 60 o/o de la dette latino-américaine dans leurs mains; au milieu 1986 : 64 o/o<sup>2</sup>. L'incapacité de paiement de la part d'un des gros débiteurs pourrait ébranler le système bancaire.

Les banques suisses sont peu engagées en Amérique latine. Leurs créances s'élèvent à quelque 3,5 milliards de dollars. Mais il serait intéressant de connaître leurs engagements auprès des banques américaines qui, elles, sont fortement liées à des pays dont la solvabilité est problématique!

3. Pour payer les intérêts de la dette, ces pays doivent dégager des excédents d'exportation. Pour atteindre ce but, ils sont contraints d'exporter de plus en plus en volume pour obtenir de moins en moins en valeur. Le volume des exportations de l'Amérique latine a progressé de 30 o/o de 1980 à 1985, mais de seulement 3,5 o/o en valeur. Pourquoi? Les prix des matières premières (qui constituent une part décisive de leurs exportations) sont au plus bas. Pour diverses raisons : sur un marché mondial presque stagnant, les pays endettés sont obligés de produire plus pour essayer d'exporter plus, ce qui a pour résultat une pression à la baisse sur les prix (surproduction); des produits de substitution réduisent la demande de certaines matières premières; les cours des produits primaires sont cotés en dollar... qui se déprécie. Par contre, les prix des produits importés en provenance des pays du centre ont augmenté... Conclusion : il faut toujours plus de café, de soja... pour obtenir le même tracteur.

Evidemment, selon les recettes du FMI, il y a un moyen simple de dégager un surplus d'exportation : il suffit de réduire drastiquement les importations. En réduisant l'achat de pièces détachées, de biens d'équipement, de biens alimentaires, on déprime des économies qui sont rejetées, depuis 1982, au niveau du début des années soixante-dix. L'essor industriel de pays comme le Mexique est profondément mis en question.

La contraction des importations est aussi atteinte en réduisant les dépenses publiques (investissements, subventions aux pro-

duits alimentaires de base, dépenses sociales d'éducation, santé...). Le blocage ou le recul du pouvoir d'achat — de 30 à 50 o/o — permet de contracter la demande interne, donc la pression à importer, et de réduire les coûts de production des biens exportés.

4. Alors que les masses laborieuses paient la dette, aux prix de la faim et de la "pauvreté absolue", des secteurs décisifs de la bourgeoisie latino-américaine détournent des milliards de dollars pour les placer dans les coffres des banques suisses. Selon la Morgan Guaranty, plus de la moitié des 375 milliards de dollars<sup>2</sup> que les pays latino-américains ont ajoutés à leur dette entre 1976 et 1985 a été transférée dans les coffres des banques du centre impérialiste. Ces fuites de capitaux traduisent la complicité existant entre le noyau dur des classes dominantes des pays latino-américains et les grands du monde impérialiste. Cette complicité structurelle explique pourquoi les gouvernements de ces pays ne s'engagent pas dans une action commune pour refuser de payer une dette... historiquement payée plusieurs fois. A ces fuites-là, il faut ajouter les transferts opérés par les firmes impérialistes au travers des assurances et frais de transport, du rapatriement des profits, des droits de patente, etc...

5. Le droit à prendre possession de la richesse des pays dominés par les pays impérialistes se résume bien dans les nouveaux moyens mis en oeuvre par les banques pour récupérer le maximum de fric. Ainsi, une banque vend un prêt de 10 millions de francs au Chili à un intermédiaire financier pour 6 millions. Elle le fait car elle juge que son engagement vers le Chili est trop élevé, etc... L'intermédiaire revend ce prêt pour 6,5 millions de francs à une entreprise multinationale qui cherche à élargir ses opérations au Chili. Cette dernière se rend auprès de la Banque Centrale du Chili qui lui change la créance de 10 millions en pesos, au cours officiel. L'intermédiaire a fait du fric; la multinationale a obtenu des pesos avec un rabais de 35 o/o... et a acheté à bon prix des biens chiliens. Ce type de transaction concerne un volume de dette encore limité. Il illustre cependant l'accroissement de la "dépendance" qui découle de l'enchaînement de la dette.

A. Udry

1. Voir *Monthly Review*, janvier 1984, mars 1985 et février 1986.

2. *The Economist*, 21 mars 1987.